

4.1 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

4.1.1 Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/19	01/01/19*	31/12/18
Actifs incorporels		220 844	220 675	220 675
Écarts d'acquisition	1	155 833	155 058	155 058
Autres immobilisations incorporelles	2	65 011	65 617	65 617
Placements des activités d'assurance	3	2 990 686	2 833 613	2 833 613
Immobilier de placement	3	288	288	288
Titres conservés jusqu'à échéance	3	1 842	1 848	1 848
Titres disponibles à la vente	3	2 911 034	2 742 533	2 742 533
Titres de transaction	3	43	9 527	9 527
Dérivés	3	1 809	2 354	2 354
Prêts et créances	3	75 670	77 063	77 063
Créances des activités du secteur bancaire	4	2 346 710	2 509 047	2 509 047
Part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	17	450 367	425 398	425 398
Autres actifs		1 053 538	1 013 283	927 888
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	6	123 776	134 367	48 972
Frais d'acquisition reportés	8	40 384	42 176	42 176
Impôts différés actifs	19	64 042	52 809	52 809
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	7	532 362	498 826	498 826
Créances clients des activités de service	8	62 112	48 553	48 553
Créances d'impôts exigibles	8	49 675	57 267	57 267
Autres créances	8	181 187	179 285	179 285
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	320 777	302 419	302 419
TOTAL ACTIF		7 382 922	7 304 435	7 219 040

* Effets liés à la 1^{re} application de la norme IFRS 16.

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/19	01/01/19*	31/12/18
Capitaux propres du Groupe		1 924 472	1 806 452	1 806 249
Capital	10	304 064	307 799	307 799
Primes d'émission, de fusion et d'apport		810 420	810 420	810 420
Report à nouveau		512 438	509 128	508 925
Autres éléments du résultat global		150 821	56 772	56 772
Résultat net consolidé de l'exercice		146 729	122 333	122 333
Participations ne donnant pas le contrôle		269	148	148
Capitaux propres totaux		1 924 741	1 806 600	1 806 397
Provisions pour risques et charges	13	100 932	94 344	94 344
Dettes de financement	15	389 261	388 729	388 729
Passifs locatifs	16	92 990	85 395	0
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	17	1 827 219	1 746 379	1 746 379
Ressources des activités du secteur bancaire	18	2 362 805	2 544 716	2 544 716
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	18	523 020	660 204	660 204
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	18	301 058	346 932	346 932
Dettes financières représentées par des titres	18	1 538 727	1 537 580	1 537 580
Autres passifs		684 974	638 272	638 475
Impôts différés passifs	19	107 357	96 058	95 962
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	20	219 863	195 653	195 653
Dettes d'impôts exigibles	21	66 295	41 580	41 580
Dérivés	21	889	1 666	1 666
Autres dettes	21	290 570	303 315	303 614
TOTAL PASSIF		7 382 922	7 304 435	7 219 040

* Effets liés à la 1^{re} application de la norme IFRS 16.

- Tableau de passage expliquant l'effet de la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » sur le bilan

Actif

(en milliers d'euros)	31/12/18	Effet de la 1 ^{re} application de la norme IFRS 16	01/01/19 *
Actifs incorporels	220 675		220 675
Écarts d'acquisition	155 058		155 058
Autres immobilisations incorporelles	65 617		65 617
Placements des activités d'assurance	2 833 613		2 833 613
Immobilier de placement	288		288
Titres conservés jusqu'à échéance	1 848		1 848
Titres disponibles à la vente	2 742 533		2 742 533
Titres de transaction	9 527		9 527
Dérivés	2 354		2 354
Prêts et créances	77 063		77 063
Créances des activités du secteur bancaire	2 509 047		2 509 047
Part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	425 398		425 398
Autres actifs	927 888	85 395	1 013 283
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	48 972	85 395	134 367
Frais d'acquisition reportés	42 176		42 176
Impôts différés actifs	52 809		52 809
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	498 826		498 826
Créances clients sur autres activités	48 553		48 553
Créances d'impôts exigibles	57 267		57 267
Autres créances	179 285		179 285
Trésorerie et équivalents de trésorerie	302 419		302 419
TOTAL ACTIF	7 219 040	85 395	7 304 435

* Effets liés à la 1^{re} application de la norme IFRS 16.

Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	Effet de la 1 ^{re} application de la norme IFRS 16	01/01/19 *
Capitaux propres du Groupe	1 806 249	203	1 806 452
Capital	307 799		307 799
Primes d'émission, de fusion et d'apport	810 420		810 420
Report à nouveau	508 925	203	509 128
Autres éléments du résultat global	56 772		56 772
Résultat net consolidé de l'exercice	122 333		122 333
Participations ne donnant pas le contrôle	148		148
Capitaux propres totaux	1 806 397	203	1 806 600
Provisions pour risques et charges	94 344		94 344
Dettes de financement	388 729		388 729
Passifs locatifs	0	85 395	85 395
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	1 746 379		1 746 379
Ressources des activités du secteur bancaire	2 544 716		2 544 716
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	660 204		660 204
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	346 932		346 932
Dettes financières représentées par des titres	1 537 580		1 537 580
Autres passifs	638 475	- 203	638 272
Impôts différés passifs	95 962	96	96 058
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	195 653		195 653
Dettes d'impôts exigibles	41 580		41 580
Dérivés	1 666		1 666
Autres dettes	303 614	- 298	303 315
TOTAL PASSIF	7 219 040	85 395	7 304 435

* Effets liés à la 1^{re} application de la norme IFRS 16.

4.1.2 Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/19	31/12/18
Primes brutes émises		1 327 635	1 263 364
Ristournes de primes		- 95 079	- 106 516
Variation des primes non acquises		3 041	- 14 240
Primes brutes acquises	22	1 235 597	1 142 608
Accessoires de primes		140 115	132 418
Produits nets des activités bancaires		64 106	66 713
Produits des activités de services		41 270	42 995
Autres revenus	22	245 491	242 127
Chiffre d'affaires		1 481 088	1 384 735
Charges des prestations des contrats	23	- 536 247	- 504 509
Frais d'acquisition des contrats	24	- 242 675	- 243 236
Frais d'administration	24	- 274 784	- 241 136
Autres charges de l'activité assurance	24	- 70 739	- 82 556
Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	24/25	- 13 742	- 13 552
Charges des activités de services	24	- 75 198	- 77 739
Charges d'exploitation	24	- 677 138	- 658 219
Coût du risque	25	- 1 804	- 2 122
RÉSULTAT TECHNIQUE AVANT RÉASSURANCE		265 899	219 885
Résultat des cessions en réassurance	26	- 77 963	- 62 128
RÉSULTAT TECHNIQUE APRÈS RÉASSURANCE		187 936	157 757
Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	27	36 940	51 124
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		224 876	208 881
Autres produits et charges opérationnels	28	- 6 000	- 4 974
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		218 876	203 907
Charges de financement		- 21 385	- 17 681
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		0	592
Écart d'acquisition négatif		4 662	0
Impôts sur les résultats	29	- 55 434	- 64 132
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		146 719	122 686
Participations ne donnant pas le contrôle		10	- 353
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		146 729	122 333
Résultat par action (en €)	31	0,97	0,79
Résultat dilué par action (en €)	31	0,97	0,79

4.1.3 Autres éléments du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/19	31/12/18
Résultat net (part du Groupe)		146 729	122 333
Participations ne donnant pas le contrôle		- 10	353
Autres éléments du résultat net global			
Variation des écarts de conversion recyclable en résultat		19 163	- 2 870
<i>Transférée vers le résultat</i>		0	0
<i>Comptabilisée en capitaux propres</i>		19 163	- 2 870
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	3 ; 12 ; 19	78 024	- 17 985
<i>Comptabilisée en capitaux propres – recyclables en résultat – part brute</i>		107 140	- 39 298
<i>Comptabilisée en capitaux propres – recyclables en résultat – effet d'impôt</i>		- 21 795	20 627
<i>Transférée en résultat – part brute</i>		- 8 927	1 913
<i>Transférée en résultat – effet d'impôt</i>		1 606	- 1 227
Variation de la réévaluation des engagements sociaux	3 ; 12 ; 19	- 3 229	1 395
<i>Comptabilisée en capitaux propres – non recyclables en résultat – part brute</i>		- 4 386	1 823
<i>Comptabilisée en capitaux propres – non recyclables en résultat – effet d'impôt</i>		1 157	- 428
Total des autres éléments du résultat net global, nets d'impôts		93 958	- 19 460
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		240 677	103 226
♦ dont part du Groupe		240 679	102 979
♦ dont part des participations ne donnant pas le contrôle		- 2	247

4.1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	Capital	Primes	Réserves consolidées	Actions propres
Capitaux propres au 31 décembre 2017		314 496	810 420	523 027	- 4 666
Effet de la 1^{re} application de la norme IFRS 9				- 198	
Affectation du résultat 2017				83 213	
Distribution 2018 au titre du résultat 2017				- 52 895	
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires		0	0	30 318	0
Résultat au 31 décembre 2018					
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée en capitaux propres					
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat					
Variation des écarts actuariels IAS 19R					
Variation des réserves de conversion					
Annulation des actions COFACE SA		- 6 697		- 23 303	30 000
Élimination des titres auto-détenus					- 46 786
Charges liées aux plans d'actions gratuites				515	
Transactions avec les actionnaires				18	
Capitaux propres au 31 décembre 2018		307 799	810 420	530 377	- 21 452
Effet de la 1^{re} application de la norme IFRS 16				202	
Affectation du résultat 2018				122 333	
Distribution 2019 au titre du résultat 2018				- 119 424	
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires		0	0	2 909	0
Résultat au 31 décembre 2019					
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée en capitaux propres	3 ; 12 ; 14 ; 19				
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat	3 ; 12 ; 14 ; 19				
Variation des écarts actuariels IAS 19R					
Variation des réserves de conversion					
Annulation des actions COFACE SA		- 3 735		- 11 265	15 000
Élimination des titres auto-détenus					- 4 738
Charges liées aux plans d'actions gratuites				1 277	
Transactions avec les actionnaires				128	
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2019		304 064	810 420	523 628	- 11 190

Autres éléments du résultat global

Écarts de conversion	Réserves de réévaluation recyclables	Réserves de réévaluation non recyclables	Résultat net (part du Groupe)	Capitaux propres du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
- 24 913	124 623	- 23 579	83 213	1 802 621	160	1 802 781
				- 198		- 198
			- 83 213	0		0
				- 52 895	- 6	- 52 901
0	0	0	- 83 213	- 52 895	- 6	- 52 901
			122 333	122 333	353	122 686
	- 18 668			- 18 668	- 3	- 18 671
	686			686	0	686
		1 395		1 395	0	1 395
- 2 767				- 2 767	- 103	- 2 870
				0	0	0
				- 46 786	0	- 46 786
				515	0	515
- 5	0			13	- 253	- 240
- 27 685	106 641	- 22 184	122 333	1 806 249	148	1 806 397
				202		202
			- 122 333	0		0
				- 119 424	- 6	- 119 430
0	0	0	- 122 333	- 119 424	- 6	- 119 430
			146 729	146 729	- 10	146 719
	85 338			85 338	7	85 345
	- 7 320			- 7 320	- 1	- 7 321
		- 3 229		- 3 229	0	- 3 229
19 161				19 161	2	19 163
				0		0
				- 4 738	0	- 4 738
				1 277	0	1 277
99	0			227	129	356
- 8 425	184 659	- 25 413	146 729	1 924 472	269	1 924 741

4.1.5 Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Résultat net (part du Groupe)	146 729	122 333
Participations ne donnant pas le contrôle	- 10	353
Impôts sur le résultat	55 434	64 132
+/- Quote-part dans les résultats des entreprises associées		- 592
Charges de financement	21 385	17 681
Résultat opérationnel (A)	223 538	203 907
+/- Dotations aux amortissements et aux provisions	43 499	- 5 282
+/- Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance	26 210	57 428
+/- Résultat latent de change	- 4 845	- 6 958
+/- Éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	26 181	- 15 051
Total des éléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie (B)	91 045	30 137
Flux de trésorerie opérationnelle brute (C) = (A) + (B)	314 583	234 044
Variation des créances et des dettes d'exploitation	- 8 074	- 74 892
Impôts nets décaissés	- 39 389	- 64 772
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation (D)	- 47 463	- 139 664
Augmentation (diminution) des créances d'affacturage	167 125	2 612
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs d'affacturage	- 44 727	- 74 491
Augmentation (diminution) des dettes financières d'affacturage	- 141 814	102 295
Flux de trésorerie nets provenant des activités bancaires et d'affacturage (E)	- 19 416	30 416
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (F) = (C + D + E)	247 704	124 796
Acquisitions des placements	- 773 793	- 341 747
Cessions des placements	708 711	375 163
Flux de trésorerie nets provenant des variations d'actifs de placement (G)	- 65 082	33 416
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise	- 11 186	
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée		14 202
Flux de trésorerie nets liés aux variations de périmètre (H)	- 11 186	14 202
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 14 299	- 20 541
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	12 942	4 196
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (I)	- 1 357	- 16 345
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J) = (G + H + I)	- 77 625	31 273
Émissions d'instruments de capital	-	-
Opérations sur actions propres	- 4 122	- 46 786
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	- 119 424	- 52 895
Dividendes payés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 6	- 6
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	- 123 552	- 99 687
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	-	-
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	-	-
Remboursement des passifs locatifs	- 10 902	
Intérêts payés	- 20 854	- 16 276
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	- 31 756	- 16 276
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	- 155 308	- 115 963
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	3 587	- 2 012
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (F + J + K + L)	18 358	38 094
Flux de trésorerie opérationnels nets (F)	247 704	124 796
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J)	- 77 625	31 273
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	- 155 308	- 115 963
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	3 587	- 2 012
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	302 419	264 325
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	320 777	302 419
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	18 358	38 094

4.2 NOTES ET ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

BASE DE PRÉPARATION	128	ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	171
FAITS MARQUANTS	128	NOTE 22 Chiffre d'affaires	171
PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	129	NOTE 23 Charges des prestations des contrats	173
PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	133	NOTE 24 Frais généraux par destination	174
ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN	144	NOTE 25 Charges d'exploitation bancaire	174
NOTE 1 Écarts d'acquisition	144	NOTE 26 Résultat des cessions en réassurance	175
NOTE 2 Autres immobilisations incorporelles	146	NOTE 27 Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	175
NOTE 3 Placements des activités d'assurance	148	NOTE 28 Autres produits et charges opérationnels	176
NOTE 4 Créances des activités du secteur bancaire	153	NOTE 29 Impôt sur le résultat	177
NOTE 5 Investissements dans les entreprises associées	154	AUTRES INFORMATIONS	178
NOTE 6 Immeubles d'exploitation et autres immobilisations	155	NOTE 30 Ventilation du résultat par secteur	178
NOTE 7 Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	157	NOTE 31 Résultat par action	182
NOTE 8 Autres actifs	158	NOTE 32 Effectifs	182
NOTE 9 Trésorerie et équivalents de trésorerie	158	NOTE 33 Parties liées	183
NOTE 10 Composition du capital social	158	NOTE 34 Rémunération des principaux dirigeants	184
NOTE 11 Paiements sur la base d'actions	159	NOTE 35 Honoraires des commissaires aux comptes	185
NOTE 12 Réserves de réévaluation	160	NOTE 36 Engagements hors bilan	185
NOTE 13 Provisions pour risques et charges	161	NOTE 37 Contrats de locations	186
NOTE 14 Avantages au personnel	162	NOTE 38 Relations mère-filiales	186
NOTE 15 Dettes de financement	167	NOTE 39 Entrée de PKZ dans le périmètre des comptes consolidés	187
NOTE 16 Passifs locatifs	168	NOTE 40 <i>Brexit</i>	188
NOTE 17 Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	168	NOTE 41 Événements post-clôture	188
NOTE 18 Ressources des activités du secteur bancaire	169	NOTE 42 Gestion des risques	188
NOTE 19 Impôts différés	169		
NOTE 20 Dettes d'assurance et de réassurance	171		
NOTE 21 Autres passifs	171		

BASE DE PRÉPARATION

Les présents comptes consolidés IFRS du Groupe Coface au 31 décembre 2019 sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) telles que publiées par l'IASB et adoptée par l'Union européenne ⁽¹⁾. Ces normes sont détaillées dans les « Principes et méthodes comptables ».

Le bilan est présenté avec un comparatif au 1^{er} janvier 2019 et au 31 décembre 2018, le compte de résultat avec un comparatif au 31 décembre 2018.

Le bilan au 1^{er} janvier 2019 inclut l'effet de la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de locations ».

Les présents comptes consolidés IFRS de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ont été revus par le conseil d'administration du Groupe Coface en date du 5 février 2020.

FAITS MARQUANTS

Acquisition de SID - PKZ (Slovénie)

Le 15 avril 2019, Coface a annoncé l'acquisition de 100 % du capital de SID - PKZ, le leader de l'assurance-crédit en Slovénie. L'activité est exploitée sous la nouvelle marque Coface PKZ. Créé par SID Bank en 2005, SID - PKZ a émis 14,3 millions d'euros de primes brutes en 2018. Cette transaction a eu un impact neutre sur le ratio de solvabilité de Coface. La finalisation des travaux d'entrée de PKZ dans le périmètre des comptes consolidés a conduit à la reconnaissance d'un écart d'acquisition négatif (*badwill*) de 4,7 millions d'euros en produit dans le compte de résultat. La contribution COFACE PKZ (hors effet du *badwill*) dans le résultat net du Groupe au 31 décembre 2019 n'est pas significative.

Coface lance son offre d'assurance-crédit en Grèce

La Grèce a entrepris des réformes qui ouvrent la voie à un marché prometteur de l'assurance-crédit. L'ouverture d'une entité locale prolonge la présence historiquement forte de Coface dans la région Méditerranée & Afrique qui représente 27 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2019. L'impact de la nouvelle entité est non significatif sur les états financiers du Groupe en 2019.

Ouverture du capital de Coface South Africa

Suite au partenariat stratégique signé le 16 novembre 2018, approuvé par les autorités règlementaires sud-africaines lors du 2^e trimestre 2019, Coface South Africa, filiale sud-africaine de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, a ouvert son capital à hauteur de 2,5 % au fonds d'investissement sud-africain B-BBEE Investment Holding Company, Identity Capital Partners (Pty) Ltd.

Par cette opération Coface South Africa renforce son empreinte locale et marque, aussi, sa volonté de renforcer sa prise en compte de la législation B-BBEE (*Broad-Based Black Economic Empowerment*). L'ouverture du capital de Coface South Africa pourra être portée jusqu'à 25 % sur un horizon de 10 ans. Par ailleurs, Coface dispose d'une option d'achat (*call*) des actions de ces minoritaires. L'impact de cette opération sur les comptes de l'exercice est non significatif.

Rachat des minoritaires de la filiale brésilienne SBCE (Seguradora Brasileira C.E.)

Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur a racheté les parts des actionnaires minoritaires de sa filiale brésilienne SBCE (Seguradora Brasileira C.E.). Ce rachat de 24,2 % a été fait auprès de deux banques locales qui détenaient chacune 12,1 %. Cette opération s'inscrit dans la volonté du Groupe de rationaliser sa présence au Brésil. Le rachat d'intérêts minoritaires sans changement de méthode d'intégration n'a pas d'impact dans le résultat net et a un impact non significatif sur les capitaux propres.

Intégration dans l'indice SBF 120

Le conseil scientifique des indices d'Euronext a décidé d'inclure COFACE SA dans le SBF 120 à compter du lundi 24 juin 2019. Le SBF 120 est un des indices phares de la Bourse de Paris, regroupant les 120 premières valeurs en termes de capitalisation boursière et de liquidité. Cette entrée fait suite à l'amélioration de la liquidité du titre Coface et de la hausse de sa capitalisation boursière, reconnaissant le renforcement de ses fondamentaux depuis la mise en place du plan stratégique *Fit to Win*.

Fitch confirme la notation AA- de Coface assortie d'une perspective stable

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé, le 10 juillet 2019, la note de solidité financière (*Insurer Financial Strength - IFS*) « AA- » de Coface. La perspective attribuée à cette note reste stable. La note de solidité financière AA-, perspective stable, a également été confirmée pour Coface North America Insurance Company et Coface Re, deux autres entités d'assurance du Groupe.

Dans son communiqué de presse, l'agence de notation souligne que cette confirmation « est principalement motivée par le très bon modèle économique de Coface, son profil financier (capitalisation et levier financier) très solide, et sa forte rentabilité ».

Fitch considère que la performance financière et les résultats de Coface sont « solides, soutenus par une politique de souscription rentable et une gestion des risques efficace, tout au long du cycle ».

(1) Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#ifrs-financial-statements.

Réduction du capital social par annulation d'actions auto-détenues

Le conseil d'administration de COFACE SA, dans sa réunion du 24 avril 2019, a décidé d'annuler les 1 867 312 actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions du 25 octobre 2018, et corrélativement, de réduire le capital social de la société.

En conséquence, le capital social de COFACE SA s'établit désormais à 304 063 898 euros divisé en 152 031 949 actions d'une valeur nominale de 2 euros chacune.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Variations du périmètre de consolidation sur l'exercice 2019

Entrées de périmètre

Coface PKZ a été acquis en 2019 à 100 %. Coface Grèce et le fonds commun de placement (FCP) Lausanne 5, détenu par Coface Re, ont été créés en 2019.

Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre en 2019.

Ouverture du capital

Coface South Africa a ouvert son capital à hauteur de 2,5 % en 2019 ; le Groupe Coface détient donc désormais 97,5 % du capital.

Rachat de minoritaires

Le Groupe Coface a acquis, en 2019, 24,2 % des parts des actionnaires minoritaires de la société SBCE (Seguradora Brasileira C.E.). Le Groupe détient donc désormais 100 % du capital de SBCE.

Entités *ad hoc*

Entités *ad hoc* relevant de l'activité d'assurance-crédit

Les opérations de rehaussement de crédit du Groupe Coface consistent à assurer les créances titrisées par un tiers auprès d'investisseurs via une entité *ad hoc* au-delà d'un certain montant de pertes. Dans ce type d'opérations, le Groupe Coface ne joue aucun rôle dans la détermination de l'activité de l'entité *ad hoc* ou dans sa gestion opérationnelle. La prime reçue en contrepartie du contrat d'assurance pèse de façon minoritaire dans l'ensemble des flux générés par la structure dont la majorité revient aux investisseurs.

Coface n'est pas sponsor des montages de titrisation. Son rôle est celui de simple prestataire de service auprès de l'entité *ad hoc* via la signature d'un contrat avec celle-ci. De fait, Coface ne détient pas de pouvoirs sur les activités pertinentes des entités *ad hoc* impliquées dans ces montages (sélection des créances composant le portefeuille, gestion des créances...). Aucune entité *ad hoc* relevant de l'activité d'assurance-crédit n'est consolidée dans les comptes du Groupe.

Approbation du modèle interne partiel

Le 25 juillet 2019, Coface a déposé auprès de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR, régulateur français) son dossier de modèle interne partiel et a reçu, le 4 décembre 2019, l'autorisation d'utiliser ce dernier pour le calcul de son besoin de capital réglementaire sous Solvabilité II dès le 31 décembre 2019. Le modèle interne partiel de Coface a fait l'objet d'échanges et d'examen approfondis par les autorités de supervision du Groupe depuis le lancement de la phase de pré-candidature en 2016. Ce modèle couvre le module de souscription crédit. Les autres modules (risques de marché, risque de contrepartie, risque opérationnel) continuent d'utiliser les paramètres de la formule standard.

Entités *ad hoc* relevant de l'activité de financement

Coface a mis en place, depuis 2012, une solution de refinancement alternative à la ligne de liquidité octroyée par Natixis pour l'activité d'affacturage en Allemagne et en Pologne (entités *ad hoc* relevant de l'activité de financement).

Coface Finanz, société d'affacturage du Groupe, cède ainsi ses créances affacturées tous les mois à un SPV (*Special Purpose Vehicle*) de type français, soit le fonds commun de titrisation (FCT) VEGA. Les créances transférées bénéficient d'une couverture d'assurance-crédit.

Le FCT acquiert les créances à la valeur nominale minorée d'un discount (déterminé sur la base des pertes historiques du portefeuille et des coûts de refinancement). Pour se refinancer, le FCT émet des parts seniors en faveur des conduits (un conduit par banque) émettant ensuite sur le marché des ABCP (*Asset-Backed Commercial Paper*), et des parts subordonnées en faveur de Coface Factoring Poland. Le Groupe Coface détient le contrôle sur les activités pertinentes du FCT.

L'entité VEGA est consolidée dans les comptes du Groupe.

Entités *ad hoc* relevant de l'activité de l'investissement

Les fonds communs de placements Colombes ont été créés en 2013 afin de centraliser la gestion des placements au niveau du Groupe Coface. La gestion administrative est confiée à Amundi et le dépositaire et valorisateur est Caceis.

Les succursales européennes de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur n'ayant pas de contraintes réglementaires locales spécifiques participent à la gestion centralisée de leurs actifs, mise en place par Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur. Elles reçoivent une quote-part du résultat global résultant de l'application d'une clé d'allocation représentative des risques souscrits par chaque succursale et déterminée par les provisions techniques.

Les fonds communs de placements Lausanne ont été créés en 2015 afin que Coface Re puisse souscrire à des parts de fonds. La gestion administrative est confiée à Amundi, le dépositaire est Caceis Suisse et le valorisateur est Caceis.

Les trois critères établis par IFRS 10 pour consolider les fonds FCP Colombes et FCP Lausanne sont remplis. Les OPCVM dédiés sont inclus dans le périmètre de consolidation et consolidés par intégration globale. Ils sont contrôlés à 100 %.

Toutes les entités du périmètre Coface sont consolidées en intégration globale.

Pays	Entité	Méthode de consolidation	Pourcentages			
			Contrôle		Intérêt	
			31/12/19	31/12/19	31/12/18	31/12/18
Europe du Nord						
Allemagne	Coface, Niederlassung in Deutschland (ex Coface Kreditversicherung)	-	Succursale*		Succursale*	
Allemagne	Coface Finanz GMBH	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Coface Debitorenmanagement GMBH	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Coface Rating Holding GMBH	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Coface Rating GMBH	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Kisselberg KG	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Fct Vega (Fonds de titrisation)	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Pays Bas	Coface Nederland Services	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Pays-Bas	Coface Nederland	-	Succursale*		Succursale*	
Danemark	Coface Danmark	-	Succursale*		Succursale*	
Suède	Coface Sverige	-	Succursale*		Succursale*	
Europe de l'Ouest						
France	COFACE SA	Société Mère	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Cofinpar	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Cogeri	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fimipar	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 2	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 2 bis	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 3	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 3 bis	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 3 ter	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 3 quater	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 4	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 5 bis	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 6	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Belgique	Coface Belgium Services	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Belgique	Coface Belgique	-	Succursale*		Succursale*	
Suisse	Coface Suisse	-	Succursale*		Succursale*	
Suisse	Coface Ré	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Suisse	Fonds Lausanne 2	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Suisse	Fonds Lausanne 2 bis	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Suisse	Fonds Lausanne 3	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Suisse	Fonds Lausanne 3 bis	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Suisse	Fonds Lausanne 5	Globale	100,00 %	100,00 %	-	-
Suisse	Fonds Lausanne 6	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Grande-Bretagne	Coface UK Holdings	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Grande-Bretagne	Coface UK Services	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Grande-Bretagne	Coface UK	-	Succursale*		Succursale*	
Irlande	Coface Ireland	-	Succursale*		Succursale*	

Pays	Entité	Méthode de consolidation	Pourcentages			
			Contrôle	Intérêt	Contrôle	Intérêt
			31/12/19	31/12/19	31/12/18	31/12/18
Europe centrale						
Autriche	Coface Austria Kreditversicherung Service GmbH	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Autriche	Coface Central Europe Holding AG	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Autriche	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur SA Niederlassung Austria	-	Succursale*		Succursale*	
Hongrie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Hungarian Branch Office	-	Succursale*		Succursale*	
Pologne	Coface Poland Credit Management Services Sp. z o.o.	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Pologne	Coface Poland Factoring Sp. z o.o.	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Pologne	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Spółka Akcyjna Oddział w Polsce	-	Succursale*		Succursale*	
République tchèque	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur organizační složka Česko	-	Succursale*		Succursale*	
Roumanie	Coface Romania CMS	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Roumanie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur S.A. Bois - Colombes - Sucursala Bucuresti	-	Succursale*		Succursale*	
Roumanie	Coface Technologie - Roumanie	-	Succursale*		Succursale*	
Slovaquie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, pobočka poisťovne z iného členského štátu	-	Succursale*		Succursale*	
Slovénie	Coface PKZ	Globale	100,00 %	100,00 %	-	-
Lituanie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Lietuvos filialas	-	Succursale*		Succursale*	
Bulgarie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur SA - Branch Bulgaria	-	Succursale*		Succursale*	
Russie	CJSC Coface Rus Insurance Company	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Méditerranée et Afrique						
Italie	Coface Italy (Succursale)	-	Succursale*		Succursale*	
Italie	Coface Italia	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Israël	Coface Israel	-	Succursale*		Succursale*	
Israël	Coface Holding Israel	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Israël	BDI - Coface (business data Israel)	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Afrique du Sud	Coface South Africa	Globale	97,50 %	97,50 %	100,00 %	100,00 %
Afrique du Sud	Coface South Africa Services	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Espagne	Coface Servicios España	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Espagne	Coface Iberica	-	Succursale*		Succursale*	
Portugal	Coface Portugal	-	Succursale*		Succursale*	
Grèce	Coface Grèce	-	Succursale*		Succursale*	
Turquie	Coface Sigorta	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Pays	Entité	Méthode de consolidation	Pourcentages			
			Contrôle		Intérêt	
			31/12/19	31/12/19	31/12/18	31/12/18
Amérique du Nord						
États-Unis	Coface North America Holding Company	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
États-Unis	Coface North America	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
États-Unis	Coface Services North America	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
États-Unis	Coface North America Insurance Company	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Canada	Coface Canada	-	Succursale*		Succursale*	
Amérique latine						
Mexique	Coface Seguro De Credito Mexico SA de CV	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Mexique	Coface Holding America Latina SA de CV	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Brésil	Coface Do Brasil Seguros de Credito SA	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Brésil	Seguradora Brasileira De Credito Interno SA (SBCE)	Globale	100,00 %	100,00 %	75,82 %	75,82 %
Chili	Coface Chile SA	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Chili	Coface Chile	-	Succursale*		Succursale*	
Argentine	Coface Argentina	-	Succursale*		Succursale*	
Équateur	Coface Ecuador	-	Succursale*		Succursale*	
Asie Pacifique						
Australie	Coface Australia	-	Succursale*		Succursale*	
Hong Kong	Coface Hong Kong	-	Succursale*		Succursale*	
Japon	Coface Japon	-	Succursale*		Succursale*	
Singapour	Coface Singapour	-	Succursale*		Succursale*	
Taiwan	Coface Taiwan	-	Succursale*		Succursale*	

* Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Normes applicables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de Coface au 31 décembre 2019 sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union européenne et applicables à cette date.

Textes applicables depuis le 1^{er} janvier 2019

IFRS 16

La norme IFRS 16 « Contrats de Location » adoptée par la Commission européenne le 31 octobre 2017. Cette norme remplace la norme IAS 17 « Contrats de location » et les interprétations relatives à la comptabilisation de ces contrats. Elle est applicable au 1^{er} janvier 2019 de façon rétrospective suivant des modalités de transition spécifiques.

Selon la norme IFRS 16, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif déterminé. La norme IFRS 16 affecte principalement la comptabilisation en tant que preneur des contrats dits de location simple ou opérationnelle en imposant au locataire la comptabilisation au bilan des contrats de location sous la forme, à l'actif d'un droit d'utilisation et au passif d'une dette locative.

Les impacts liés à la première application de la norme IFRS 16 sont communiqués dans les notes 6 sur les immeubles d'exploitation et 16 sur les passifs locatifs.

Par ailleurs, plusieurs sujets ont été instruits par l'IFRS IC au cours de l'année 2019 afin d'analyser la nécessité de clarifier certains aspects de la norme. Ils concernent notamment la durée exécutoire de certains contrats à durée indéfinie et l'incidence d'aménagements non amovibles sur l'appréciation de la durée exécutoire des contrats. La position définitive de l'IFRS IC sur ces sujets a été publiée le 26 novembre 2019. Les impacts de ces décisions sur les comptes de Coface sont en cours d'analyse.

Interprétation IFRIC 23

L'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux », adoptée par la Commission européenne le 23 octobre 2018, est applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt exigible et différé lorsqu'une incertitude existe concernant le traitement fiscal appliqué. S'il y a un doute sur l'acceptation du traitement fiscal par l'administration fiscale en vertu de la législation fiscale, alors celui-ci est un traitement fiscal incertain. Dans l'hypothèse où il serait probable que l'administration fiscale n'accepte pas le traitement fiscal retenu, IFRIC 23 indique que le montant de l'incertitude à refléter dans les états financiers doit être estimé selon la méthode qui fournira la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude. Pour déterminer ce montant, deux approches peuvent être retenues : la méthode du montant le plus probable ou bien la méthode de la valeur attendue (c'est-à-dire la moyenne pondérée des différents scénarios possibles). IFRIC 23 demande, par ailleurs, qu'un suivi de l'évaluation des incertitudes fiscales soit réalisé.

Les incertitudes fiscales sont inscrites suivant leur sens et suivant qu'elles portent sur un impôt exigible ou différé dans les rubriques du bilan « Actifs d'impôts différés », « Actifs d'impôts courants », « Passifs d'impôts différés » et « Passifs d'impôts courants ».

L'application au 1^{er} janvier 2019 de l'interprétation IFRIC 23 n'a eu d'impact, ni sur le montant des capitaux propres d'ouverture de Coface, ni sur la présentation dans les états financiers des incertitudes relatives aux traitements fiscaux. Le processus de collecte, d'analyse et de suivi des incertitudes a cependant été revu pour permettre de mieux documenter la conformité des modalités de comptabilisation et d'évaluation appliquées par Coface avec les exigences prévues par l'interprétation.

IAS 28

L'amendement à la norme IAS 28 « Intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise », adopté par la Commission européenne le 8 février 2019, est applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019. Les intérêts à long terme correspondent à des éléments dont le règlement n'est ni probable ni planifié dans un avenir prévisible, qui font partie de la participation nette dans l'entité associée ou la coentreprise. Cet amendement précise que la norme IFRS 9 « Instruments financiers » (y compris les dispositions relatives à la dépréciation) s'applique aux instruments financiers représentatifs d'intérêts à long terme dans des entreprises associées ou des coentreprises lorsque ces instruments financiers ne sont pas évalués par mise en équivalence. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes de Coface

IAS 19

L'amendement à la norme IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime », adopté par la Commission européenne le 13 mars 2019, est applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019. Cet amendement précise qu'en cas de survenance d'un événement modifiant, réduisant ou liquidant un régime, le coût des services rendus et le montant des intérêts nets postérieurs à ces événements sont à déterminer en utilisant les hypothèses actuarielles retenues à la date du changement. Cet amendement n'a pas eu d'impact sur les comptes de Coface.

Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2015-2017

L'amendement « Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2015-2017 » adopté par la Commission européenne le 14 mars 2019. Cet amendement relève du processus annuel d'amélioration qui vise à simplifier et à clarifier les normes comptables internationales. Les normes suivantes sont modifiées : IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », IFRS 11 « Partenariats », IAS 12 « Impôt sur le résultat » et IAS 23 « Coûts d'emprunt ».

L'amendement à la norme IAS 12 (§ 57A) précise si les effets d'impôts sur des distributions liés à des instruments et des coupons versés comptabilisés en capitaux propres selon IAS 32 doivent être comptabilisés en résultat, parmi les autres éléments du résultat global (OCI) ou en capitaux propres, selon l'origine des montants distribués. Ainsi, si les montants s'assimilent à des dividendes (au sens d'IFRS 9), les effets d'impôt doivent être comptabilisés au compte de résultat, lors de la comptabilisation du passif constitutif de l'obligation de payer les dividendes. S'ils ne s'assimilent pas à des dividendes, les effets d'impôts sont comptabilisés en capitaux propres. Cet amendement n'a pas eu d'impact sur les comptes de Coface.

Amendements aux normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7

Les amendements aux normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 « Réforme des taux d'intérêt de référence » publiés par l'IASB le 26 septembre 2019. Ces amendements visent à définir des exceptions aux critères d'application de la comptabilité de couverture prévus par les normes IFRS 9 et IAS 39 et à préciser les informations à communiquer sur les effets de la réforme des taux d'intérêt de référence. Ces amendements ont été adoptés par la Commission européenne le 15 janvier 2020. Leur date d'application a été fixée au 1^{er} janvier 2020 avec une application anticipée possible. Ces amendements n'ont pas été appliqués par anticipation par Coface.

Coface n'a pas appliqué par anticipation les textes suivants, adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2019, mais non encore entrés en vigueur à cette date.

Amendements aux normes IAS 1 et IAS 8

L'amendement aux normes IAS 1 et IAS 8 « Définition du terme significatif », adopté par la Commission européenne le 29 novembre 2019, est applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020. Ces amendements viennent clarifier la définition du terme « significatif » afin de faciliter l'exercice du jugement du caractère significatif ou non d'une information et d'améliorer la pertinence des informations présentées dans les notes annexes des états financiers.

Amendements au « Cadre conceptuel »

L'amendement au « Cadre conceptuel », adopté par la Commission européenne le 29 novembre 2019, est applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020. L'objectif de cet amendement est de remplacer, dans plusieurs normes et interprétations, les références existantes à des cadres précédents par des références au cadre conceptuel révisé.

IFRS 17

La norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » publiée par l'IASB le 18 mai 2017 remplacera la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance », à compter du 1^{er} janvier 2022. Un projet d'amendement « Exposure Draft ED/2019/4 Amendments to IFRS 17 » a été publié le 26 juin 2019.

La norme IFRS 17 pose les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement avec participation discrétionnaire.

Valorisées aujourd'hui au coût historique, les obligations aux contrats devront être comptabilisées, en application de la norme IFRS 17, à la valeur actuelle. Pour cela, les contrats d'assurance seront valorisés en fonction des flux de trésorerie qu'ils généreront dans le futur, en incluant une marge de risques afin de prendre en compte l'incertitude relative à ces flux. D'autre part, la norme IFRS 17 introduit la notion de marge de service contractuelle. Celle-ci représente le bénéfice non acquis par l'assureur et sera libérée au fil du temps, en fonction du service rendu par l'assureur à l'assuré.

La norme demande un niveau de granularité des calculs plus détaillé qu'auparavant puisqu'elle requiert des estimations par groupe de contrats.

Ces changements comptables modifieront le profil du résultat de l'assurance.

Compte tenu de l'importance des changements apportés et en dépit des incertitudes pesant encore sur la norme, Coface s'est doté d'une structure projet, qui permettra, au sein des différents chantiers, d'appréhender l'ensemble des dimensions de la norme : modélisation, adaptation des systèmes et des organisations, production des comptes et stratégie de bascule, communication financière et conduite du changement.

IFRS 9

La nouvelle norme IFRS 9 « Instruments financiers » a été adoptée par la Commission européenne le 22 novembre 2016 et est applicable de façon rétrospective depuis le 1^{er} janvier 2018.

La norme IFRS 9 remplace IAS 39 et définit les nouvelles règles de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers, la nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers, ainsi que le traitement des opérations de couverture, à l'exception des opérations de macro-couverture pour lesquelles un projet de norme séparée est en cours d'étude par l'IASB.

Exemption

L'amendement à la norme IFRS 4 portant sur l'application conjointe de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » avec la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et concernant des dispositions spécifiques pour les conglomerats financiers, adopté le 3 novembre 2017 par la Commission européenne, est applicable depuis le 1^{er} janvier 2018. Ce règlement européen permet aux conglomerats financiers d'opter pour le report d'application de la norme IFRS 9 pour leur secteur d'assurance jusqu'au 1^{er} janvier 2022 (date d'application de la nouvelle norme IFRS 17 Contrats d'assurance) sous conditions :

- ◆ de ne pas transférer d'instruments financiers entre le secteur de l'assurance et les autres secteurs du conglomerat (à l'exception des instruments financiers à la juste valeur par le résultat pour les deux secteurs concernés par le transfert) ;
- ◆ d'indiquer les entités d'assurance qui appliquent la norme IAS 39 ;
- ◆ d'apporter des informations complémentaires spécifiques en note annexes.

Coface, répondant aux critères d'éligibilité de conglomerat financier, applique cette disposition pour ses entités d'assurance qui resteront donc sous IAS 39 jusqu'au 31 décembre 2021. Les entités concernées par cette mesure sont l'ensemble des entités d'assurance et les entités dont l'activité est directement liée à l'assurance (entités de services, fonds consolidés).

Périmètre d'application

Par conséquent, les entités concernées par l'application de la norme IFRS 9 sont exclusivement les entités portant l'activité d'affacturage, activité exploitée par Coface en Allemagne et en Pologne.

En application de l'option ouverte par les dispositions de la norme IFRS 9, Coface a choisi de ne pas retraiter les exercices antérieurs publiés au titre d'information comparative pour ses états financiers.

Méthodes de consolidation

Conformément aux normes IAS 1 « Présentation des états financiers », IFRS 10 et IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises, certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation dès lors que leur consolidation ne présentait pas un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe Coface.

La notion de significativité résulte de la mise en œuvre de seuils et d'une appréciation qualitative de la pertinence de l'apport des entités dans les comptes consolidés de Coface. Les principaux seuils applicables sont les suivants :

- ◆ total bilan : 40 millions d'euros ;
- ◆ résultat technique : 5 millions d'euros ;
- ◆ résultat net : +/- 2 millions d'euros.

Par ailleurs, la somme des résultats nets des entités exclues du périmètre de consolidation ne doit pas excéder 2 % du résultat net consolidé.

Les participations sont consolidées :

- ◆ par intégration globale, lorsque Coface exerce un contrôle sur ces sociétés ;
- ◆ par mise en équivalence, lorsqu'elles sont sous influence notable.

Toutes les entités du périmètre du Groupe Coface sont consolidées en intégration globale.

La norme IFRS 10 remplace la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » pour la partie relative aux états financiers consolidés et l'interprétation SIC 12 sur les entités *ad hoc*. Le contrôle d'une entité doit désormais être analysé au travers de trois critères cumulatifs : le pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité, l'exposition aux rendements variables de l'entité et le pouvoir d'influencer sur les rendements variables obtenus de l'entité. L'analyse des entités *ad hoc* du Groupe Coface est présentée dans la note « Périmètre de consolidation ».

Opérations internes entre sociétés consolidées

Les opérations réciproques significatives font l'objet d'une élimination au bilan et au compte de résultat.

Actifs destinés à être cédés et dettes liées et activités abandonnées

Un actif (ou un groupe d'actifs) non courant est destiné à être cédé lorsque sa valeur comptable est recouverte par le biais d'une transaction de vente (norme IFRS 5). Cet actif (ou groupe d'actifs) doit être disponible immédiatement en vue de la vente et il doit être hautement probable que cette vente intervienne dans les 12 mois.

Une vente est hautement probable si :

- ◆ un plan de vente de l'actif (ou du groupe d'actifs) est engagé au niveau de la direction ;
- ◆ une offre non liante a été remise par au moins un acquéreur potentiel ;
- ◆ il est peu probable que des changements notables soient apportés au plan ou que celui-ci soit retiré.

Au bilan, les actifs concernés sont classés dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés » à la clôture de l'exercice au cours duquel les critères sont remplis et cessent d'être amortis à compter de leur classification en « Actifs courants destinés à être cédés ». Ils font l'objet d'un provisionnement dès que leur valeur comptable est supérieure à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les dettes liées sont comptabilisées au passif dans une rubrique dédiée.

Si la cession n'est pas intervenue dans les 12 mois suivant la classification dans les « Actifs non courants destinés à être cédés », l'actif cesse d'être classé dans cette catégorie, sauf circonstances particulières indépendantes du contrôle de Coface.

Une activité abandonnée est une composante d'une entité clairement identifiable, cédée ou classée comme détenue en vue de la vente qui respecte l'une des trois conditions suivantes :

- ◆ la composante constitue une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte ;
- ◆ sans constituer une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte, la composante fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une ligne d'activité ou d'une zone géographique principale et distincte ;
- ◆ la composante constitue une filiale acquise uniquement dans l'objectif d'être cédée.

Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte au compte de résultat à la clôture de l'exercice au cours duquel les critères sont remplis et pour toutes les périodes comparatives présentées. Ce résultat inclut le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession et le résultat net après impôt résultant de la cession effective ou de l'évaluation des actifs ou des groupes d'actifs détenus en vue de la vente à leur juste valeur minorée des frais de cession.

Date de clôture et durée des exercices

Les comptes sont arrêtés le 31 décembre de chaque année et les exercices ont une durée de 12 mois.

Conversion

Conversion des transactions en devises

Les transactions effectuées en devises étrangères (devises autres que la devise fonctionnelle) sont converties en devise fonctionnelle de l'entité concernée au cours de change en vigueur à la date de la transaction (norme IAS 21) ; les entités utilisent généralement le cours de clôture du mois précédant la date de la transaction qui est considéré comme une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.

Conversion des comptes des filiales et succursales étrangères

Les comptes consolidés de Coface sont établis en euros.

Les bilans des filiales étrangères dont la devise fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros au cours de clôture, à l'exception du capital et des réserves convertis au cours historique. Les écarts de conversion qui en résultent sont portés dans les autres éléments du résultat global.

Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change moyen de la période, qui est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives (IAS 21.40). La différence de valorisation du résultat de l'exercice entre le taux de change moyen et le taux de clôture appliqué au bilan est également portée dans les autres éléments du résultat global.

Économies hyperinflationnistes

L'application de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » est requise, à compter du 1^{er} juillet 2018, pour les entités dont la monnaie fonctionnelle est le peso argentin.

Le Groupe Coface possède des activités en Argentine dont la contribution au total du bilan et du résultat net consolidés est non significative au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018.

Ainsi, l'impact de l'application de cette norme est également non significative à l'échelle du groupe et n'a pas été prise en compte dans les états financiers au 31 décembre 2019 ni au 31 décembre 2018.

Principes généraux

Activité d'assurance

L'analyse de l'ensemble des contrats d'assurance-crédit de Coface permet de conclure qu'ils relèvent de la norme IFRS 4.

La norme IFRS 4 autorise l'application des normes locales pour la comptabilisation des contrats d'assurance.

Coface a retenu les règles comptables françaises pour la comptabilisation des contrats d'assurance.

La norme IFRS 4 exige cependant de prendre en compte les points suivants :

- ◆ annulation des provisions pour égalisation ou pour risque de catastrophe ;
- ◆ réalisation d'un test de suffisance des passifs.

Activité de services

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » s'applique pour les sociétés ayant une activité de vente de l'information et de recouvrement de créances.

Les produits sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, qu'il est probable que les avantages économiques iront à l'acquéreur et que le montant des produits ainsi que des coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Activité de factoring

Les sociétés ayant une activité de *factoring* appliquent la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Un instrument financier est un contrat qui donne lieu à la fois à un actif financier pour une entreprise (droit contractuel de recevoir d'une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier) et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre entreprise (obligation contractuelle consistant à remettre à une autre entité de la trésorerie ou un actif financier).

Les créances commerciales sont classées dans la catégorie des « prêts et créances ». Après leur comptabilisation initiale à la juste valeur, les créances sont évaluées selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif (TIE). La commission de financement est étalée sur la durée des opérations d'affacturage ce qui équivaut à une intégration de cette commission dans le TIE, compte tenu de leur caractère court terme.

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » s'applique également pour les activités de *factoring* selon les mêmes modalités que pour les activités de service.

Classement des produits et charges relatifs aux différents métiers du Groupe

Ventilation par destination des frais des sociétés d'assurance

Les frais des sociétés d'assurance françaises et étrangères sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes du compte de résultat au moyen de clés de répartition. Les frais de gestion des placements sont inclus dans la charge des placements. Les frais de règlement de sinistres sont compris dans la charge des sinistres. Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges opérationnelles courantes apparaissent directement au compte de résultat.

Sociétés ayant une activité d'affacturage

Les produits et charges d'exploitation des sociétés d'affacturage sont respectivement classés en « Produits d'exploitation bancaire » et « Charges d'exploitation bancaire ».

Sociétés n'ayant ni une activité d'assurance ni une activité d'affacturage

Les produits et charges d'exploitation des sociétés n'ayant ni une activité d'assurance ni une activité d'affacturage sont respectivement classés en « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé se compose :

- ◆ de primes, correspondant à la rémunération de l'engagement du Groupe de couvrir les risques prévus aux polices d'assurance suivantes : assurance-crédit (court terme), *Single Risk* (moyen terme) et cautionnement (moyen terme). Le cautionnement ne constitue pas un produit d'assurance-crédit car il représente une nature de risque différente (en termes de sous-jacent et de durée du risque), mais sa rémunération prend la forme d'une prime ; il répond à ce titre aux définitions des contrats d'assurance données par la norme IFRS 4 ;
- ◆ d'autres revenus, comprenant :
 - la rémunération de prestations de services liés aux contrats d'assurance-crédit (« accessoires de primes » et « autres prestations et services liés »), correspondant à des services d'information sur les débiteurs, surveillance des limites de crédit, gestion et recouvrement de créances. Ils entrent dans le calcul du chiffre d'affaires de l'activité d'assurance-crédit,
 - la rémunération des ventes de services d'accès à l'information sur la solvabilité des entreprises et l'information marketing, et la vente de services de recouvrement de créances auprès de clients dépourvus d'assurance-crédit,
 - les produits nets des activités bancaires, qui correspondent aux revenus des activités d'affacturage. Ils sont constitués principalement des commissions d'affacturage (perçues au titre de la gestion des créances affacturées) et des commissions de financement nettes (marge de financement, correspondant au montant des intérêts financiers reçus des clients d'affacturage, diminué des intérêts payés au titre du refinancement de la dette d'affacturage). Les primes versées par les sociétés d'affacturage aux sociétés d'assurance (au titre de la couverture du risque débiteur et du risque cédant) viennent en déduction du produit net des activités bancaires.

Le chiffre d'affaires consolidé est suivi par pays de facturation (le pays de facturation étant le pays de l'entité émettant la facturation pour les affaires directes et le pays de la cédante pour les affaires acceptées) et par activité (assurance-crédit, cautionnement, affacturage et information & autres services).

Opérations techniques d'assurance

Primes brutes acquises

Primes brutes émises

Les primes brutes correspondent aux primes émises hors taxes, nettes d'annulations. Elles incluent une estimation des primes à émettre pour la partie acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la clôture.

Cette estimation des primes à émettre comprend des primes négociées mais non encore facturées ainsi que des ajustements de primes correspondants à la différence entre les minima de primes et les primes définitives. Elle inclut également les aléas de conjoncture liés aux émissions de primes de fin d'année.

Les primes facturées sont principalement assises sur le chiffre d'affaires réalisé par les assurés du Groupe ou sur l'encours de leur risque clients, lui-même fonction du chiffre d'affaires. Les primes sont par conséquent directement tributaires du volume des ventes réalisées dans les pays où le Groupe est présent.

Ristournes de primes

Les ristournes de primes regroupent les participations bénéficiaires, boni et *no claims bonus*, qui sont des mécanismes qui prévoient de restituer à un assuré une partie de sa prime en fonction de la rentabilité du contrat. Elles incluent également les malus, qui prennent la forme d'un montant de prime additionnelle à facturer aux assurés dont la police est déficitaire.

Le poste « Ristourne de primes » inclut des provisions établies sur une estimation des ristournes à verser.

Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises est calculée au *prorata temporis* séparément pour chaque contrat d'assurance. Elle correspond à la partie de la prime restant à courir entre la date de clôture de l'exercice et la date de fin de couverture de la prime.

Primes brutes acquises

Les primes brutes acquises sont constituées des primes brutes émises, nettes des ristournes de primes, et de la variation des provisions pour primes non acquises.

Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats incluent les commissions d'acquisition ; ils sont répartis sur la durée de vie des contrats selon la même règle que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition de contrats relative à la période comprise entre la date de clôture de la période et la date d'échéance de la prime est reportée à l'actif du bilan dans le poste « Frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres actifs.

La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'acquisition au compte de résultat.

Charges de prestations des contrats

Sinistres payés

Les sinistres payés correspondent aux indemnités versées nettes de récupérations encaissées ainsi qu'aux frais engagés pour en assurer la gestion.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres comprennent une estimation du coût de l'ensemble des sinistres déclarés et non réglés à la clôture de la période. Le montant de sinistres à payer est complété par une provision pour sinistres inconnus calculée sur une base statistique à partir de données historiques correspondant à l'estimation du montant final de sinistres.

Les provisions incluent également une provision pour frais de recouvrement et frais de gestion des sinistres.

En sus de cette estimation statistique, des provisions spécifiques sont enregistrées sur des sinistres majeurs sur la base d'une probabilité de défaut et de sévérité, estimées au cas par cas et validé par un comité (comité special reserves).

En ce qui concerne l'assurance-caution, ce sont les méthodes locales qui sont appliquées. Seuls les sinistres qui ont fait l'objet d'une notification à la date d'inventaire sont provisionnés. Un complément de provision est cependant enregistré. Son principe est que le risque d'appel de la caution devient plus élevé du fait de l'insolvabilité du « principal » (cautionné), même si aucun appel n'a été fait pour les dossiers concernés. Ce complément est évalué sur la base de la probabilité de défaut et de sévérité.

Prévision de recours

La prévision de recours représente les estimations des récupérations attendues ; elle est calculée en appliquant un taux ultime de récupération à l'ensemble des exercices de souscription non encore liquidés.

La prévision de recours inclut une provision pour frais de recouvrement.

Les sinistres et les recours sont provisionnés séparément conformément à la réglementation française en vigueur.

Opérations de réassurance

L'ensemble des opérations d'acceptations et de cessions en réassurance sont des opérations portant des transferts de risques.

Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées, affaire par affaire, sur la base des données fournies par les cédantes.

Les provisions techniques correspondent aux montants communiqués par les cédantes, majorés de compléments le cas échéant.

Les commissions versées aux cédants sont étalées selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises. Lorsque les commissions sont à échelle (variation en fonction du niveau de sinistralité accepté), une estimation de ces commissions est réalisée à chaque clôture.

Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités.

La part des cessionnaires dans les provisions techniques est déterminée sur la base des provisions techniques inscrites au passif.

Les fonds reçus des réassureurs figurent au passif.

Les commissions reçues des cessionnaires sont calculées sur la base des primes émises. Elles font ensuite l'objet d'un étalement, selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises cédées (les primes non acquises cédées correspondent aux primes non acquises brutes multipliées par le taux de cession).

Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles

Conformément à la recommandation n° 2013-03 de l'ANC, les rubriques « Autres produits opérationnels » et « Autres charges opérationnelles » ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montant particulièrement significatif - que Coface souhaite présenter de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et pour permettre une meilleure comparabilité des exercices, ceci conformément au principe de pertinence de l'information du *Conceptual Framework*.

Les autres produits opérationnels et les autres charges opérationnelles sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée.

Écarts d'acquisition

En application de la norme IFRS 3 révisée, le Groupe évalue les écarts d'acquisition à la date d'acquisition comme :

- ◆ la juste valeur de la contrepartie transférée ;
- ◆ auquel on ajoute le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ;
- ◆ auquel on ajoute, si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ;
- ◆ diminué du montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Lorsque la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Si de nouvelles informations conduisent, dans les 12 mois suivant l'entrée dans le périmètre de consolidation, à une nouvelle appréciation des valeurs fixées lors de l'entrée dans le bilan consolidé, celles-ci sont modifiées. Il en découle automatiquement une modification de la valeur brute de l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition est affecté, à la date d'acquisition, à un ou plusieurs groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de retirer des avantages de l'acquisition. L'écart d'acquisition est non amortissable, mais reste

soumis à des tests de dépréciation, effectués chaque année et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'intervenir (IAS 36.10). Ce test de dépréciation s'effectue par comparaison entre la valeur nette comptable du groupe d'UGT (valeur comprenant l'écart d'acquisition) et sa valeur recouvrable, correspondant au plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et de la valeur d'utilité résultant de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Tests sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels

En application de la norme IAS 36, les tests de dépréciation sont réalisés en regroupant les entités stratégiques du périmètre de consolidation du Groupe Coface par UGT.

Le groupe d'UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs (autres UGT). La norme IAS 36.80 définit que les écarts d'acquisition dégagés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être affectés, à compter de la date du regroupement, aux groupes d'UGT de l'acquéreur ou aux groupes d'UGT qui sont censés bénéficier des synergies issues de l'opération.

Le Groupe Coface a identifié des groupes d'UGT qui reflètent le découpage utilisé par le management dans sa gestion opérationnelle.

Les sept groupes d'UGT sont les suivants :

- ◆ Europe du Nord ;
- ◆ Europe de l'Ouest ;
- ◆ Europe centrale ;
- ◆ Méditerranée & Afrique ;
- ◆ Amérique du Nord ;
- ◆ Amérique latine ;
- ◆ Asie Pacifique.

Méthode de valorisation des groupes d'UGT et tests de dépréciation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition existants sont affectés à chaque groupe d'UGT de façon à pouvoir être testés. Des tests de dépréciation sont réalisés à chaque fois qu'un indicateur objectif de dépréciation met en exergue l'existence d'un tel risque, et en tout état de cause au minimum une fois par an.

Le test de dépréciation des écarts d'acquisition se fait ainsi en testant le groupe UGT à laquelle les écarts d'acquisition ont été affectés.

Si la valeur comptable du groupe d'UGT excède la valeur recouvrable, il convient de reconnaître la perte de valeur correspondante :

- ◆ en priorité par réduction de la valeur des écarts d'acquisition (sans possibilité de reprise ultérieure) ;
- ◆ ensuite en réduisant la valeur des autres actifs du groupe d'UGT au prorata de la valeur respective de chaque actif.

La valeur recouvrable est déterminée comme la valeur la plus élevée de la valeur d'utilité (déterminée par l'actualisation des flux futurs) et la juste valeur nette des coûts de cession (basée sur une étude de multiples des sociétés comparables cotées et des transactions récentes comparables).

Méthode utilisée pour valoriser les entités

Valeur d'utilité : actualisation des flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie attendus ressortent des business plans à trois ans préparés par les entités opérationnelles dans le cadre de la procédure budgétaire et validés par le management du Groupe Coface.

Ces prévisions se basent sur les performances passées de chaque entité et prennent en compte les hypothèses de développement de Coface dans ses différentes lignes de métier. Coface établit des projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets par extrapolation des flux de trésorerie sur deux années supplémentaires.

Les hypothèses choisies en termes de taux de croissance, de taux de marge ou de ratios de coûts et de sinistres tiennent compte de la maturité de l'entité, de l'historique de l'activité, des perspectives du marché et du pays dans lequel l'entité opère.

Coface calcule un taux d'actualisation pour les sociétés d'assurance et un taux de croissance à l'infini pour l'évaluation de l'ensemble des sociétés.

Juste valeur

Selon cette approche, Coface valorise ses sociétés par application de multiples de chiffre d'affaires (CA) pour les sociétés de services, d'actif net réévalué (ANR) pour les sociétés d'assurances ou de produit net bancaire (PNB), pour les sociétés d'affacturage d'une part et de résultat net d'autre part. Les multiples de référence sont issus de comparables boursiers ou de transactions récentes, de manière à bien prendre en compte la valorisation des actifs par le marché.

La valorisation par les multiples est obtenue en faisant la moyenne de la valorisation issue du multiple de résultat net et de celle issue du multiple de CA, d'ANR ou de PNB pour, respectivement, les sociétés de services, d'assurance et d'affacturage.

Immobilisations incorporelles

Coface immobilise les frais de développement dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- ◆ la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- ◆ son intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre ;
- ◆ sa capacité à l'utiliser ou à le vendre ;
- ◆ la manière dont l'actif générera des avantages économiques futurs probables ;
- ◆ la disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser le projet ;
- ◆ sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Les frais de développement et les logiciels générés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité ; celle-ci ne peut excéder 15 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Les immeubles d'exploitation sont constitués de composants ayant des durées d'utilité différentes ; ces composants sont comptabilisés séparément et amortis linéairement selon leur durée d'utilité.

Le Groupe Coface a identifié les composants suivants :

Terrain	Non amortissable
Structure close ou couverte	Amortie sur 30 ans
Équipement technique	Amorti sur 15 ans
Aménagement intérieur	Amorti sur 10 ans

Les actifs immobiliers financés au moyen de contrats de crédit-bail sont présentés dans les comptes consolidés comme s'ils avaient été acquis directement par endettement financier.

Un contrat de location est classé comme un contrat de location financement s'il transfère substantiellement les risques et avantages correspondants à la propriété.

Si la valeur de marché de l'immeuble est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs disponibles à la vente, actifs détenus à des fins de transaction, actifs détenus jusqu'à l'échéance, actifs à la juste valeur par résultat et prêts et autres créances.

La date de comptabilisation des actifs financiers retenue par Coface correspond à celle de la négociation de ces actifs.

Actifs disponibles à la vente (AFS)

Les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition (ci-après prix d'achat). La différence entre la juste valeur des titres à la date de clôture et leur prix d'achat (diminué de l'amortissement actuariel pour les instruments de dettes) est comptabilisée dans le poste « Actifs disponibles à la vente » en contrepartie de la réserve de réévaluation sans effet sur le résultat. Ce poste inclut les titres de participation.

Actifs détenus à des fins de transaction (Trading)

Les actifs détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La variation de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction durant la période est constatée dans le compte de résultat de la période.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance (HTM)

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti. Les primes et décotes entrent dans le calcul du coût amorti et sont constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie de l'actif financier.

Actifs comptabilisés selon l'option de juste valeur par résultat

Les modalités de comptabilisation sont identiques à celles des titres détenus à des fins de transaction.

Prêts et créances

Cette catégorie comprend les créances relatives aux dépôts en espèces détenus par les cédantes en garantie des engagements de souscription. Ils figurent au bilan à hauteur des montants versés.

Cette catégorie comporte aussi les actifs financiers non dérivés dont le paiement est déterminé ou déterminable, et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les prêts et créances comprennent les dépôts courts termes dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à 12 mois à compter de la date d'achat ou de dépôt.

Juste valeur

Les titres cotés sont valorisés à leur cours de bourse à la date d'inventaire. La juste valeur des titres non cotés est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Test de dépréciation

Les actifs disponibles à la vente font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date d'arrêté comptable. Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation d'un tel actif et qu'une diminution de la juste valeur de celui-ci a précédemment été comptabilisée directement en capitaux propres, la perte cumulée est extraite des capitaux propres et comptabilisée en résultat au niveau de l'agrégat du compte de résultat « Produits des placements nets de charges de gestion ».

La détection d'un indice objectif de dépréciation résulte d'une analyse multicritères qui fait intervenir, notamment pour les instruments de dette, le jugement d'expert.

Constitue un indice de dépréciation :

- ◆ pour les instruments de dettes : un défaut de paiement des intérêts ou du principal, l'existence d'une procédure de conciliation, d'alerte, ou de redressement judiciaire, la faillite de la contrepartie, et tout autre indicateur témoignant de la dégradation significative de la situation financière de la contrepartie comme par exemple la mise en évidence de pertes à terminaison par application d'un modèle de calcul de projection de flux recouvrables actualisés ou à l'issue de la réalisation de *stress tests* ;
- ◆ pour les instruments de capitaux propres (hors titres de participations non cotés) : l'existence d'indices indiquant que l'entité ne pourra pas recouvrer tout ou partie de son investissement initial. En outre, un test de dépréciation est systématiquement mené pour les titres en situation de moins-value latente de plus de 30 % ou en situation de moins-value latente depuis plus de six mois. Ce test consiste à réaliser une analyse qualitative s'appuyant sur différents facteurs comme l'analyse du cours sur une période donnée, ou bien sur des informations afférentes à la situation de l'émetteur. Le cas échéant une dépréciation est constatée sur la base du cours de cotation à la date d'arrêté. Indépendamment de cette analyse, une dépréciation est systématiquement constatée dès lors que le titre présente une moins-value latente en date d'arrêté de plus de 50 %, ou une moins-value latente de plus de 24 mois ;

- ◆ pour les participations non cotées : une moins-value latente de plus de 20 % sur une période supérieure à 18 mois, ou la survenance de changements significatifs dans l'environnement technologique, de marché, économique ou légal ayant un effet défavorable sur l'émetteur, qui indique que le montant de l'investissement dans l'instrument de capitaux propres ne peut pas être recouvré.

Si la juste valeur d'un instrument classé comme disponible à la vente augmente au cours d'un exercice ultérieur, et si cette augmentation peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur, les reprises de pertes de valeur :

- ◆ des instruments de capitaux propres ne sont pas constatés en compte de résultat mais au niveau des capitaux propres ;
- ◆ des instruments de dettes sont comptabilisés en résultat à hauteur de la dépréciation précédemment constatée.

Les dépréciations constatées sur des instruments de capitaux propres aux dates d'arrêtés intermédiaires sont figées dans le résultat et ne peuvent être reprises avant la cession des titres conformément à l'interprétation IFRIC 10.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Un produit dérivé est un instrument financier (IAS 39) :

- ◆ dont la valeur fluctue en fonction de l'évolution du taux ou du prix d'un produit appelé sous-jacent ;
- ◆ qui ne requiert aucun placement net initial ou peu significatif ;
- ◆ dont le règlement s'effectue à une date future.

Il s'agit d'un contrat entre deux parties, un acheteur et un vendeur, qui fixe des flux financiers futurs fondés sur ceux d'un actif sous-jacent.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 39, les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf s'il s'agit des instruments de couverture efficaces. Dans ce cas, les modalités de comptabilisation de plus ou moins-values vont dépendre des relations de couverture à laquelle le dérivé est attaché.

Les dérivés qualifiés de couverture sont ceux qui respectent, dès l'initiation de la relation de couverture et sur toute la durée, les conditions requises par la norme IAS 39 et notamment la documentation formalisée de l'existence d'une efficacité des relations de couverture entre les instruments dérivés et les éléments couverts, tant de manière prospective que de manière rétrospective. À cet égard, les relations de couvertures sont considérées comme étant efficaces lorsque le rapport entre les variations effectives de valeur de l'élément de couverture et de l'élément couvert est compris entre 80 % et 125 %.

- ◆ Pour les dérivés conclus dans le cadre d'une couverture de juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement et en totalité en résultat. Ces variations sont en partie compensées par les variations de juste valeur des éléments couverts (évalués à la juste valeur pour la portion de risque couverte) qui sont également comptabilisées en résultat. L'impact net dans le compte de résultat est donc limité à la part inefficace de la couverture.
- ◆ Pour les dérivés conclus dans le cadre d'une couverture de flux de trésorerie, les variations de juste valeur sont enregistrées dans les capitaux propres recyclables, à hauteur de la partie efficace de la couverture et en résultat pour la partie inefficace.

Les instruments dérivés sont utilisés à des fins de couverture, plus précisément couverture de change, risque de taux et de la couverture juste valeur des actions dans les portefeuilles des fonds Colombes. La Société n'effectue pas d'opération de couverture au sens de la norme IAS 39. Les instruments utilisés sont comptabilisés en juste valeur par le résultat.

Dettes de financement

Ce poste concerne la dette subordonnée.

Lors de sa comptabilisation initiale, la dette financière a été évaluée à la juste valeur sur laquelle ont été imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Après son évaluation initiale, la dette est valorisée au coût amorti, déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). Ce coût amorti correspond :

- ◆ au montant de l'évaluation initiale du passif financier ;
- ◆ diminué des remboursements en principal ;
- ◆ majoré ou diminué de l'amortissement cumulé (calculé selon la méthode du TIE) et de toute décote ou prime entre le montant initial et le montant à l'échéance.

Les primes et décotes n'entrent pas dans le coût initial d'un passif financier. Toutefois, elles entrent dans le calcul du coût amorti et seront donc constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée du passif financier. Les primes et décotes viennent ainsi modifier le coût amorti du passif financier au fur et à mesure de leur amortissement.

Traitement comptable des frais d'émission de la dette

Les frais d'émission directement attribuables à l'émission d'un passif financier sont inclus dans la juste valeur initiale du passif. Ces frais sont définis comme étant les coûts marginaux directement attribuables à l'émission du passif financier ; un coût marginal étant un coût qui n'aurait pas été encouru si l'entreprise n'avait pas acquis, émis ou cédé l'instrument financier.

Ils comprennent :

- ◆ les honoraires et commissions versés à des agents, conseils, courtiers et autres intermédiaires ;
- ◆ les coûts prélevés par les agences réglementaires et les bourses de valeurs ;
- ◆ les taxes et droits de transfert.

En revanche, ils n'incluent pas :

- ◆ la prime de remboursement ou d'émission d'une dette ;
- ◆ les coûts de financement ;
- ◆ les coûts internes administratifs ou les frais de siège.

Ressources des activités bancaires

Ce poste comprend :

- ◆ les dettes envers les entreprises du secteur bancaire ; ce poste regroupe les lignes de crédit bancaire. Elles représentent le refinancement du *factor* des crédits accordés aux adhérents ;
- ◆ les dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire ; il s'agit des comptes créditeurs d'affacturage. Ils regroupent :
 - d'une part les montants inscrits au crédit des comptes courants des adhérents qui n'ont pas fait l'objet d'une mise à disposition anticipée par les soins du *factor*, et
 - d'autre part, les retenues de garantie constituées sur chaque contrat ;

- ◆ les dettes financières représentées par des titres ; ce poste comprend les emprunts subordonnés et les emprunts obligataires non-subordonnés. Ces emprunts sont classés en « Ressources des activités du secteur bancaire » car ils servent à financer l'activité d'affacturage.

À l'origine, tous les emprunts sont comptabilisés à la juste valeur minorée des coûts de transaction directs. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Créances d'affacturage

Les créances d'affacturage sont représentées à l'actif du bilan pour la totalité des créances non recouvrées à la date d'établissement des comptes. Elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale, correspondant au montant des factures cédées, toutes taxes comprises, par les adhérents.

Deux catégories de provisions sont enregistrées et viennent s'inscrire en diminution des créances d'affacturage :

- ◆ des dépréciations dotées par le compte de résultat (poste « Coût du risque ») lorsqu'un risque probable de non recouvrement partiel ou total apparaît ;
- ◆ des dépréciations calculées sur les pertes de crédit attendues dotées également par le compte de résultat (poste « Coût du risque »).

Ces dépréciations, instaurées par la norme IFRS 9, s'appuient sur les modèles de calcul exploitant les notations internes des débiteurs (DRA *Debtor Risk Assessment*). La méthodologie de calcul des dépréciations (perte attendue ou ECL *Expected Credit Loss*) est basée sur les trois paramètres principaux : la probabilité de défaut PD, la perte en cas de défaut (LGD *Loss Given Default*) et le montant de l'exposition en cas de défaut EAD (*Exposure at Default*). Les dépréciations seront le produit de la PD par la LGD et l'EAD, sur la durée de vie des créances. Des ajustements spécifiques sont réalisés afin de prendre en compte les conditions courantes et les projections prospectives macro-économiques (*Forward Looking*).

La valeur nette comptable des créances d'affacturage est présentée à l'actif du bilan consolidé dans le poste « Créances des activités du secteur bancaire et autres activités ».

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'ensemble des comptes bancaires et des dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV monétaires dont l'échéance est inférieure à trois mois.

Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée, à la date de clôture de l'exercice, lorsqu'il existe une obligation actuelle, résultant d'un événement passé envers un tiers à cette date, et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers, représentative d'avantages économiques nécessaires pour régler l'obligation et une estimation fiable du montant de l'obligation.

Elles font l'objet d'une actualisation dans le cas où l'impact s'avère significatif.

Les provisions pour risques et charges incluent les provisions pour risques fiscaux (hors impôts sur le résultat), pour litiges avec des tiers et sur les locaux vacants. Ces provisions font l'objet d'une revue à chaque clôture.

La provision pour locaux vacants est calculée en tenant compte des loyers futurs que la Société est engagée à payer jusqu'à la fin du bail, desquels sont déduits les produits futurs attendus au titre d'éventuelles sous-locations.

Avantages au personnel

Les salariés de Coface bénéficient dans un certain nombre de pays d'avantages à court terme (du type congés payés), d'avantages à long terme (du type « médailles du travail ») et d'avantages postérieurs à l'emploi (du type indemnités de départ à la retraite).

Les avantages à court terme sont reconnus dans les dettes des différentes sociétés de Coface qui les octroient.

Les autres avantages (avantages à long terme et avantages postérieurs à l'emploi) font l'objet de modalités différentes de couverture définies ci-après :

- ◆ régimes (ou plans) à cotisations définies : ils se caractérisent par des versements à des organismes libérant l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit généralement des régimes publics de retraites sur le même modèle que ceux qui existent en France ;
- ◆ régimes (ou plans) à prestations définies pour lesquels l'employeur a une obligation envers ses salariés.

Conformément à la norme IAS 19, Coface inscrit au bilan, sous forme de provision, le montant correspondant à ses engagements en matière principalement :

- ◆ d'indemnités et congés de fin de carrière ;
- ◆ d'allocations pour préretraite et complément sur retraite ;
- ◆ de part patronale à verser aux mutuelles pour les retraités ;
- ◆ de médailles du travail.

Sur la base des règlements internes de chaque régime et dans chacun des pays concernés, des actuaires indépendants calculent :

- ◆ la valeur actuarielle des prestations futures, correspondant à la valeur actualisée de l'ensemble des prestations à verser. Cette valeur actualisée est principalement basée sur :
 - les caractéristiques connues de la population concernée,
 - les prestations à verser (indemnités de fin de carrière, médailles du travail...),
 - les probabilités de survenance de chaque événement,
 - la valorisation de chacun des facteurs entrant dans le calcul des prestations (évolution des salaires, etc.),
 - le taux d'intérêt permettant d'escompter les prestations futures à la date de l'évaluation ;
- ◆ la valeur actuarielle des prestations pour services rendus avec projection des salaires, déterminée en utilisant la méthode des unités de crédits projetés, qui répartit la valeur actuarielle des prestations uniformément sur la durée de service des salariés.

Stock-option

Selon la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » qui définit notamment l'évaluation et la comptabilisation des stock-options, les options sont évaluées à la date d'octroi. Pour cette évaluation, le Groupe applique le modèle de valorisation *Black and Scholes*. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement, à compter de la date d'octroi, sur la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Dans le cadre de son introduction en bourse, le Groupe Coface a attribué à certains bénéficiaires (salariés de filiales de COFACE SA) des actions gratuites (cf. note 11).

En application des dispositions de la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'ont pas été acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été évalués et comptabilisés en charges de personnel.

Contrats de location

Selon la norme IFRS 16, applicable depuis le 1^{er} janvier 2019, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif. Le contrôle est établi lorsque le preneur détient tout au long de la durée d'utilisation les deux droits suivants :

- ◆ le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien ;
- ◆ le droit de décider de l'utilisation du bien.

Pour le preneur, la norme impose la comptabilisation au bilan de tous les contrats de location sous forme d'un droit d'utilisation sur l'actif loué, enregistré dans les immobilisations, et au passif la comptabilisation d'une dette financière au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location. Coface utilise les exemptions prévues par la norme en ne modifiant pas le traitement comptable des contrats de location de courte durée (inférieure à 12 mois) ou portant sur des actifs sous-jacents de faible valeur (inférieure à 5 000 dollar US).

Le droit d'utilisation est amorti linéairement, et la dette financière est amortie actuariellement sur la durée du contrat de location. La charge d'intérêt relative à la dette financière et la charge d'amortissement du droit d'utilisation sont portées distinctement au compte de résultat.

Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

L'impôt exigible est calculé conformément aux législations fiscales en vigueur dans chaque pays où les résultats sont imposables.

COFACE SA a opté au 1^{er} janvier 2015, pour le régime de l'intégration fiscale en intégrant les filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 % (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, Cofinpar, Cogeri et Fimipar).

Les différences temporelles entre les valeurs des éléments d'actif et de passif dans les comptes consolidés, et celles retenues pour la détermination du résultat fiscal, donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés.

Les dettes et les créances d'impôt différés sont calculées en utilisant le taux d'impôt qui sera en vigueur à la date probable de reversement des différences concernées ; ou à défaut, en utilisant le taux d'impôt en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que s'il est probable que des bénéfices futurs imposables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables sur un horizon raisonnable.

Créances et dettes libellées en devises

Les créances et dettes libellées en devises sont valorisées au cours de clôture.

Les pertes et gains de change latents sur les créances et dettes libellées en devises sont enregistrés dans le résultat consolidé, à l'exception des écarts de conversion sur les provisions techniques des succursales de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur et des écarts de conversion sur les créances et dettes à caractère long terme concernant une entreprise consolidée dont le règlement n'est ni planifié ni susceptible de survenir dans un avenir prévisible.

Les différences de change relatives à une créance ou une dette libellée en monnaie étrangère sur une entreprise consolidée sont considérées comme faisant partie de l'investissement net dans l'entreprise consolidée et sont imputées en autres éléments du résultat global conformément à la norme IAS 21 jusqu'à la cession de cet investissement net.

Information sectorielle

Le Groupe Coface applique la norme IFRS 8 qui prévoit la présentation d'une information sectorielle fondée sur l'organisation du Groupe telle qu'utilisée par le management pour l'allocation des ressources et la mesure des performances.

Estimations

Les principaux postes du bilan donnant lieu à une estimation par le management sont présentés dans le tableau ci-après :

Estimation	Notes	Nature de l'information demandée
Dépréciation d'écart d'acquisition	7	Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable, déterminée comme la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie est établie sur la base d'hypothèses de coût du capital, de taux de croissance à long terme et de <i>loss ratio</i> .
Dépréciation des créances d'affacturage	4	Les dépréciations des créances d'affacturage incluent une partie calculée selon les pertes de crédit attendues (notion instaurée par la norme IFRS 9).
Provision pour primes acquises non émises	17	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des primes attendues sur la période diminuée des primes comptabilisées.
Provision pour ristournes de primes	17 ; 22	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des ristournes de primes à verser aux assurés selon les modalités de la police souscrite.
Provision pour recours	17 ; 23	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des récupérations potentielles sur les sinistres réglés.
Provision pour sinistres	17 ; 23 ; 42	Elle comprend une estimation du coût de l'ensemble des sinistres déclarés et non réglés à la période de clôture.
Provision IBNR	17 ; 23 ; 42	Elle est calculée sur une base statistique correspondant à l'estimation du montant final de sinistres qui sera réglé après extinction du risque et après toute action de recouvrement.
Engagements de retraite	14	Les engagements de retraite sont évalués conformément à IAS 19 et font l'objet d'un examen annuel, par des actuaires en fonction des hypothèses actuarielles du Groupe.

Les contrats gérés par les filiales d'assurance du Groupe Coface répondent aux définitions des contrats d'assurance donnés par IFRS 4. Conformément à cette norme, ces contrats donnent donc lieu à la comptabilisation de provisions techniques au passif du bilan évaluées selon les principes fixés par les principes comptable Groupe, dans l'attente de la publication d'une norme IFRS traitant du passif technique des entreprises d'assurance.

La constitution des provisions techniques d'assurance amène le Groupe Coface à réaliser des estimations, essentiellement fondées sur des hypothèses d'évolution de

Aussi, l'information sectorielle utilisée par le management correspond aux régions suivantes :

- ◆ Europe du Nord ;
- ◆ Europe de l'Ouest ;
- ◆ Europe centrale ;
- ◆ Méditerranée & Afrique ;
- ◆ Amérique du Nord ;
- ◆ Amérique latine ;
- ◆ Asie Pacifique.

Aucun regroupement de secteur opérationnel n'a été réalisé pour les besoins de l'information sectorielle publiée.

La segmentation sectorielle géographique correspond au pays de facturation.

Parties liées

Une partie liée est une personne ou une entité qui est liée à l'entité qui prépare ses états financiers (dénommée « l'entité présentant les états financiers » dans IAS 24).

facteurs liées à l'assuré et à son débiteur ainsi qu'à leur environnement économique, financier, social, réglementaire ou encore politique, qui peuvent s'avérer différentes des observations *a posteriori*, en particulier si elles affectent simultanément les principaux portefeuilles du Groupe Coface. Le recours à ces hypothèses implique un degré élevé d'appréciation de la part du Groupe Coface, susceptibles d'affecter le niveau de provisionnement et d'avoir en conséquence un effet défavorable significatif sur la situation financière, les résultats ou la marge de solvabilité du Groupe Coface.

De même, pour certains actifs financiers du Groupe Coface pour lesquels il n'existe pas de marché actif ou lorsque les valeurs observables sont réduites ou non représentatives, la juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des méthodologies ou modèles ayant recours à des hypothèses ou des appréciations qui impliquent une part importante du jugement. Il ne peut être garanti que les estimations de juste valeur sur la base de ces techniques de valorisations représentent le prix auquel un titre pourra finalement être cédé ou auquel il pourrait être cédé à un moment précis. Les évaluations et estimations sont révisées lorsque les conditions changent ou que de nouvelles informations sont disponibles. Les instances dirigeantes du

Groupe Coface, à la lumière de ces informations et dans le respect des principes et méthodologies objectives détaillés dans ses états financiers consolidés et combinés analysent, évaluent et arbitrent régulièrement selon leur appréciation les causes d'une baisse dans l'estimation de juste valeur de titres, ses perspectives de récupération à court terme et le niveau jugé adéquat de provisions pour dépréciations qui en découlent. Il ne peut cependant être garanti que des dépréciations ou des provisions supplémentaires ne puissent pas avoir un effet défavorable significatif sur les résultats, la situation financière et la marge de solvabilité du Groupe Coface.

ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

Les montants sont exprimés en milliers d'euros.

NOTE 1. ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis ; ils sont soumis systématiquement à un test de dépréciation réalisé annuellement, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur, conformément à la norme IAS 36.

La décomposition de la valeur nette des écarts d'acquisition par région est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/19	31/12/18
Europe du Nord	112 603	112 603
Europe de l'Ouest	5 068	5 068
Europe centrale	8 394	8 396
Méditerranée & Afrique	22 672	21 993
Amérique du Nord	6 201	6 087
Amérique du Sud	895	911
TOTAL	155 833	155 058

La valeur des écarts d'acquisition augmente de 775 milliers d'euros sur l'exercice 2019 ; cette évolution est due à la variation des taux de change.

Méthode des tests d'impairment

Les écarts d'acquisition et les autres actifs non financiers ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2019. Coface a procédé à cet exercice en comparant la valeur d'utilité des groupes d'unité génératrice de trésorerie (UGT) auxquels ont été affectés les écarts d'acquisition avec leur valeur comptable.

La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. La valorisation, issue de la méthode des *cash flows* actualisés, s'appuie sur le budget prévisionnel à trois ans préparé par les filiales et validé par le management avec deux années supplémentaires

construites sur la base de ratios de gestion normalisés, reflétant la sinistralité « moyenne » attendue à long terme (*loss ratios* et *cost ratios* cibles). Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année.

Les principales hypothèses retenues pour déterminer la valeur d'utilité des groupes d'UGT sont, le taux de croissance à long terme fixé à 1,5 % pour l'ensemble des entités et le coût moyen pondéré du capital.

Les écarts d'acquisition ont donné lieu à des tests de perte de valeur en retenant les hypothèses suivantes au 31 décembre 2019 :

(en millions d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe centrale	Méditerranée & Afrique	Amérique du Nord	Amérique du Sud
Coût du capital	9,2 %	9,2 %	9,2 %	9,2 %	9,2 %	9,2 %
Croissance perpétuelle	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé	528,8	472,1	199,5	262,6	59,6	57,2

Pour rappel, les hypothèses étaient les suivantes pour l'exercice 2018 :

(en millions d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe centrale	Méditerranée & Afrique	Amérique du Nord	Amérique du Sud
Coût du capital	9,3 %	9,3 %	9,3 %	9,3 %	9,3 %	9,3 %
Croissance perpétuelle	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé	615,3	406,5	182,1	218,1	58,5	54,0

Sensibilité des tests d'impairment

Les analyses de sensibilité ont été effectuées sur les tests de perte de valeur en prenant en compte les sensibilités suivantes :

- ◆ sensibilité sur le taux de croissance à long terme : les tests de perte de valeur ont fait l'objet de tests de sensibilité sur la base d'un taux de croissance perpétuel minoré de 0,5 point. Il ressort qu'une variation de 0,5 point des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2019 ;
- ◆ sensibilité sur le coût du capital : les tests de perte de valeur ont fait l'objet de tests de sensibilité sur la base d'un coût de capital majoré de 0,5 point. Il ressort qu'une variation de 0,5 point des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2019 ;

- ◆ sensibilité sur le ratio de sinistre et sur le ratio des coûts sur les deux dernières années du plan d'affaires (2022 et 2023) : les tests de perte de valeur ont été réalisés en considérant une augmentation de 2 points au niveau du ratio de sinistre, et de 1 point au niveau du ratio des coûts. Il ressort qu'une hausse de 1 point et de 2 points des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation, compte tenu des valeurs d'utilité et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2019.

La sensibilité des valeurs d'entreprises aux hypothèses retenues est reflétée dans le tableau suivant pour les principaux écarts d'acquisition, qui permet de vérifier que la valeur de l'UGT reste supérieure à la contribution à l'actif net du Groupe et ce pour chacune des UGT dans les différents scénarios :

Résultat des tests d'impairment

(en millions d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe centrale	Méditerranée & Afrique	Amérique du Nord	Amérique du Sud
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé ⁽¹⁾	528,8	472,1	199,5	262,6	59,6	57,2
Valeur d'utilité de l'UGT	859,4	525,6	439,1	708,9	97,1	58,5
Sensibilité Croissance long terme - 0,5 point ⁽²⁾	830,8	503,3	424,6	681,6	89,3	55,6
Sensibilité WACC + 0,5 point ⁽²⁾	821,4	495,0	419,9	672,6	87,9	53,4
Sensibilité <i>Loss Ratio</i> 2024 + 1 point ⁽²⁾	849,9	312,6	433,7	694,1	88,3	54,0
Sensibilité <i>Loss Ratio</i> 2024 + 2 points ⁽²⁾	840,4	244,0	428,2	679,2	83,0	49,5
Sensibilité <i>Cost Ratio</i> 2024 + 1 point ⁽²⁾	844,8	309,6	429,3	686,2	84,6	53,8
Sensibilité <i>Cost Ratio</i> 2024 + 2 points ⁽²⁾	830,1	237,8	419,5	663,6	75,5	49,2

(1) La Contribution à l'actif net du Groupe consolidé correspond à la différence entre la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie (UGT) et leur valeur comptable.

(2) Des analyses de sensibilités ont été effectuées sur la Contribution à l'actif net du Groupe consolidé.

NOTE 2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
	Valeur nette	Valeur nette
Frais de développement et logiciels	62 359	62 955
Fonds de commerce	2 212	2 194
Autres immobilisations incorporelles	440	468
TOTAL	65 011	65 617

(en milliers d'euros)	31/12/19		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Frais de développement et logiciels	210 814	- 148 455	62 359
Fonds de commerce	3 873	- 1 661	2 212
Autres immobilisations incorporelles	2 928	- 2 488	440
TOTAL	217 615	- 152 604	65 011

(en milliers d'euros)	31/12/18		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Frais de développement et logiciels	197 670	- 134 716	62 955
Fonds de commerce	6 748	- 4 553	2 194
Autres immobilisations incorporelles	2 820	- 2 352	468
TOTAL	207 238	- 141 621	65 617

Les immobilisations incorporelles du Groupe sont essentiellement composées de licences informatiques.

Ces investissements se sont élevés à 12,1 millions d'euros sur l'exercice 2019, comparés à 15,7 millions d'euros sur l'exercice 2018.

Variation de la valeur brute des actifs incorporels

(en milliers d'euros)	31/12/18	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/19
Frais de développement et logiciels	197 670	1 099	12 027	- 2 159	2 177	210 814
Fonds de commerce	6 747	0	0	-3 089	215	3 873
Autres immobilisations incorporelles	2 821	0	70	- 14	51	2 928
TOTAL	207 238	1 099	12 097	-5 262	2 443	217 615

L'entrée de périmètre sur l'exercice 2019 correspond à l'entité PKZ.

(en milliers d'euros)	31/12/17	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/18
Frais de développement et logiciels	187 178	15 369	- 4 292	- 585	197 670
Fonds de commerce	7 831	0	- 1 266	182	6 747
Autres immobilisations incorporelles	2 722	300	- 152	- 49	2 821
TOTAL	197 731	15 669	- 5 710	- 452	207 238

Variation des amortissements et dépréciations des actifs incorporels

(en milliers d'euros)	31/12/18	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	Effet de change et autres	31/12/19
Amortissement frais de développement et logiciel	- 132 455	- 803	- 13 187	2 135	- 2 308	- 146 618
Provision pour dépréciation frais de développement et logiciel	- 2 260	0	0	0	423	- 1 837
Total Amortissement et dépréciation frais de développement et logiciel	- 134 715	- 803	- 13 187	2 135	- 1 885	- 148 455
Amortissement fonds de commerce	- 4 554	-	- 104	3 089	- 92	- 1 661
Provision pour dépréciation fonds de commerce	0	-	0	0	0	0
Total Amortissement et dépréciation fonds de commerce	- 4 554	0	- 104	3 089	- 92	- 1 661
Amortissement autres immobilisations incorporelles	- 2 352	-	- 128	14	- 22	- 2 488
Provision pour dépréciation autres immobilisations incorporelles	0	-	0	0	0	0
Total Amortissement et dépréciation autres immobilisations incorporelles	- 2 352	0	- 128	14	- 22	- 2 488
TOTAL	- 141 621	- 803	- 13 419	5 238	- 1 999	- 152 604

NOTE 3. PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

3.1. Placements par catégorie

Au 31 décembre 2019, la valeur nette comptable des titres AFS (*available for sale*) s'élève à 2 911 034 milliers d'euros, celle des titres classés en *trading* se monte à 43 milliers d'euros, et celle de titres HTM (*held to maturity*) est de 1 842 milliers d'euros.

Entreprise d'assurance, le Groupe Coface conserve une allocation très majoritairement orientée vers des produits de taux lui garantissant des revenus récurrents et stables.

La répartition du portefeuille obligataire, au 31 décembre 2019, selon les types de notation, est la suivante :

- ◆ titres notés « AAA » : 11,6 % ;
- ◆ titres notés « AA » et « A » : 43,8 % ;
- ◆ titres notés « BBB » : 36,6 % ;
- ◆ titres notés « BB » et inférieur : 8,0 %.

(en milliers d'euros)	31/12/19					31/12/18				
	Coût amorti	Réévaluation	Valeur nette	Juste valeur	Plus et moins-values latentes	Coût amorti	Réévaluation	Valeur nette	Juste valeur	Plus et moins-values latentes
Titres AFS	2 706 300	204 734	2 911 034	2 911 034		2 635 835	106 698	2 742 533	2 742 533	
Actions et autres titres à revenus variables	171 089	145 867	316 956	316 956		207 560	99 425	306 985	306 985	
<i>dont titres non conso.</i>	<i>23 320</i>	<i>119 096</i>	<i>142 416</i>	<i>142 416</i>		<i>25 139</i>	<i>103 879</i>	<i>129 017</i>	<i>129 017</i>	
Obligations et effets publics	2 314 927	43 680	2 358 607	2 358 607		2 211 474	- 2 144	2 209 330	2 209 330	
<i>dont placements en titres vifs</i>	<i>2 075 248</i>	<i>42 097</i>	<i>2 117 346</i>	<i>2 117 346</i>		<i>1 774 405</i>	<i>- 1 061</i>	<i>1 773 344</i>	<i>1 773 344</i>	
<i>dont placements en OPCVM</i>	<i>239 679</i>	<i>1 582</i>	<i>241 261</i>	<i>241 261</i>		<i>437 069</i>	<i>- 1 083</i>	<i>435 986</i>	<i>435 986</i>	
Parts de SCI	220 284	15 190	235 473	235 473		216 801	9 417	226 218	226 218	
Titres HTM										
Obligations et effets publics	1 842		1 842	1 842	0	1 848		1 848	1 848	0
JVO - Trading										
OPCVM monétaires	43	0	43	43		9 527		9 527	9 527	
Dérivés actifs	0	1 809	1 809	1 809			2 354	2 354	2 354	
<i>(pour information dérivés au passif)</i>		<i>- 889</i>	<i>- 889</i>	<i>- 889</i>			<i>- 1 666</i>	<i>- 1 666</i>	<i>- 1 666</i>	
Prêts et créances	75 670		75 670	75 670		77 063		77 063	77 063	
Immobilier de placements	695	- 407	288	288		695	- 407	288	288	
TOTAL	2 784 550	206 137	2 990 687	2 990 687	0	2 724 968	108 645	2 833 613	2 833 613	0

(en milliers d'euros)	Brut 31/12/19	Dépréciations	Net 31/12/19	Net 31/12/18
Titres AFS	2 948 645	- 37 609	2 911 034	2 742 533
Actions et autres titres à revenus variables	354 557	- 37 601	316 956	306 985
Obligations et effets publics	2 358 607		2 358 607	2 209 330
<i>dont placements en titres vifs</i>	2 117 346		2 117 346	1 773 344
<i>dont placements en OPCVM</i>	241 261		241 261	435 986
Parts de SCI	235 482	- 8	235 473	226 218
Titres HTM				
Obligations et effets publics	1 842		1 842	1 848
JVO - Trading				
OPCVM monétaires	43		43	9 527
Dérivés actifs	1 809		1 809	2 354
<i>(pour information, dérivés au passif)</i>	- 889		- 889	- 1 666
Prêts et créances	75 765	- 95	75 670	77 063
Immobilier de placements	288		288	288
TOTAL	3 028 392	- 37 704	2 990 687	2 833 613

Dépréciations

(en milliers d'euros)	31/12/18	Dotations	Reprises	Effet de change et autres	31/12/19
Titres AFS	33 493	8 702	- 4 603	17	37 609
Actions et autres titres à revenus variables	31 492	8 702	- 2 610	17	37 601
<i>Obligations et effets publics</i>	1 993	0	- 1 993	0	0
Parts de SCI	8	0	0		8
Prêts et créances	94	1	0	0	95
TOTAL	33 587	8 703	- 4 603	17	37 704

Les dépréciations de titres AFS sont reprises lorsque les titres sont cédés.

Variation des placements par catégorie

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/19					Valeur nette comptable clôture
	Valeur nette comptable ouverture	Augmen-tations	Diminu-tions	Rééva-luations	Dépré-ciations	Autres variations	
Titres AFS	2 742 533	746 089	- 705 791	97 823	- 4 097	34 477	2 911 034
Actions et autres titres à revenus variables	306 985	19 617	- 52 214	45 634	- 6 090	3 025	316 956
Obligations et effets publics	2 209 330	720 232	- 651 385	46 417	1 993	32 019	2 358 607
Parts de SCI	226 218	6 241	- 2 192	5 772		- 567	235 473
Titres HTM							
Obligations	1 848	- 5	- 1			0	1 842
JVO - Trading	9 527	0	- 9 481	0		- 3	43
Prêts et créances et autres placements financiers	79 705	27 248	- 20 452	- 1 339	1	- 7 394	77 767
TOTAL	2 833 613	773 331	- 735 725	96 484	- 4 097	27 081	2 990 687

Dérivés

L'utilisation structurelle de produits dérivés est strictement limitée à des fins de couverture. Le nominal de la couverture est ainsi limité au montant d'actifs sous-jacents détenus dans le portefeuille.

Au cours de l'année 2019, la majeure partie des opérations réalisées a concerné la couverture systématique de change *via* conclusion de *swaps* ou d'opérations de change à terme pour des obligations émises principalement en USD et présentes dans le portefeuille de placement.

Les investissements actions ont fait l'objet d'une couverture partielle en dehors de la monnaie *via* l'achat et la vente d'options cotées sur le marché. La stratégie mise en œuvre

visait une couverture dans une optique de protection du portefeuille en cas de baisse sensible du marché actions de la zone euro.

Concernant le portefeuille obligataire, la partie de notre exposition à la dette des émetteurs souverains européens qui était couverte grâce à des futurs taux a été débouclée au premier semestre 2019. Coface se laisse la possibilité d'en remettre en place. Quelques opérations ponctuelles de couverture du risque de taux ont également été mises en place sur des titres de créances négociables.

Toutes ces opérations n'ont pas fait l'objet d'un traitement comptable de type « comptabilité de couverture » en IFRS car il s'agit majoritairement d'opérations de change et de couvertures marché partielles.

3.2. Instruments financiers comptabilisés en juste valeur

Cette note présente la juste valeur des instruments financiers par niveau de hiérarchie des paramètres utilisés pour la valorisation des instruments au bilan.

Niveau 1 : Prix cotés pour un instrument identique sur des marchés actifs

Les titres classés en niveau 1 représentent 84 % du portefeuille du Groupe Coface. Ils correspondent aux :

- ◆ actions, obligations et effets publics cotés sur des marchés organisés, ainsi qu'aux parts d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée et publiée de manière très régulière et facilement disponible (AFS) ;
- ◆ obligation d'État et obligations indexées à taux variable (HTM) ;
- ◆ SICAV monétaires françaises (*trading*).

Niveau 2 : Utilisation de données, autres que les prix cotés d'un instrument identique, observables directement ou indirectement sur le marché (données corroborées par le marché : courbe de taux d'intérêt, taux de *swap*, méthode des multiples, etc.)

Les titres classés en niveau 2 représentent 3 % du portefeuille du Groupe Coface. Ce niveau regroupe les instruments suivants :

- ◆ actions non cotées ;
- ◆ prêts et créances souscrits auprès des banques ou de la clientèle, dont la juste valeur est déterminée d'après la méthode du coût historique.

Niveau 3 : Techniques d'évaluations fondées sur des données non observables telles que des projections ou des données internes.

Les titres classés en niveau 3 représentent 13 % du portefeuille du Groupe Coface. Le niveau 3 est attribué aux actions non cotées, aux titres de participation ainsi qu'à l'immobilier de placement.

La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. La valorisation, issue de la méthode des *cash flows* actualisés, s'appuie sur le budget prévisionnel à trois ans préparé par les filiales et validé par le management avec deux années construites sur la base de ratios de gestion normalisés (*loss ratios* et *cost ratios* cibles). Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année.

Répartition de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2019 par niveau

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
			Juste valeur déterminée à partir de cotations sur un marché actif	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données non observables
Titres AFS	2 911 034	2 911 034	2 520 706	23	390 308
Actions et autres titres à revenus variables	316 956	316 956	162 097	23	154 835
Obligations et effets publics	2 358 607	2 358 607	2 358 607	0	0
Parts de SCI	235 473	235 473			235 473
Titres HTM					
Obligations et effets publics	1 842	1 842	1 842		
JVO - Trading					
OPCVM monétaires	43	43	43		
Dérivés actifs	1 809	1 809	682	1 018	109
Prêts et créances	75 670	75 670		75 670	
Immobilier de placements	288	288			288
TOTAL	2 990 687	2 990 687	2 523 272	76 711	390 705

Variation des titres évalués selon le niveau 3 au 31 décembre 2019

(en milliers d'euros)	31/12/18	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période		Transactions de la période		Écart de change	31/12/19
		Au compte de résultat	Directement en capitaux propres	Achats/Émissions	Ventes/Remboursements		
Titres AFS	367 453	- 8 701	20 393	13 000	- 2 192	354	390 308
Actions et autres titres à revenus variables	141 234	- 8 701	14 620	6 760	0	921	154 835
Parts de SCI	226 219		5 772	6 241	- 2 192	- 568	235 473
Dérivés actifs	109			0		0	109
Immobilier de placements	288				0		288
TOTAL	367 850	- 8 701	20 393	13 000	- 2 192	354	390 705

Répartition de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2018 par niveau

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
			Juste valeur déterminée à partir de cotations sur un marché actif	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données non observables
Titres AFS	2 742 533	2 742 533	2 375 057	23	367 453
Actions et autres titres à revenus variables	306 985	306 985	165 728	23	141 234
Obligations et effets publics	2 209 330	2 209 330	2 209 330	0	
Parts de SCI	226 218	226 218			226 219
Titres HTM					
Obligations et effets publics	1 848	1 848	1 848		
JVO - Trading					
OPCVM monétaires	9 527	9 527	9 527		
Dérivés actifs	2 354	2 354	858	1 387	109
Prêts et créances	77 063	77 063		77 063	
Immobilier de placements	288	288			288
TOTAL	2 833 613	2 833 613	2 387 291	78 473	367 850

Variation des titres évalués selon le niveau 3 sur l'exercice 2018

(en milliers d'euros)	31/12/17	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période		Transactions de la période			31/12/18
		Au compte de résultat	Directement en capitaux propres	Achats/Émissions	Ventes/Remboursements	Écart de change	
Titres AFS	347 367	- 1 314	16 012	9 073	- 8 097	4 411	367 453
Actions et autres titres à revenus variables	128 521	- 1 314	12 357	680	- 35	1 025	141 234
Parts de SCI	218 846		3 655	8 393	- 8 062	3 387	226 219
Dérivés actifs	609			2 751		- 3 251	109
Immobilier de placements	288				0		288
TOTAL	348 264	- 1 314	16 012	11 824	- 8 097	1 160	367 850

Actifs financiers SPPI au 31 décembre 2019 (IFRS 9)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Juste valeur	Variation de la juste valeur au cours de la période
Placements en titres vifs – Actifs financiers SPPI	2 094 788	41 791
Placements en titres vifs – Actifs financiers non SPPI	22 558	472
Placements en titres vifs	2 117 346	42 263
Prêts et créances – Actifs financiers SPPI	75 670	
Prêts et créances	75 670	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie – Actifs financiers SPPI	287 136	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	287 136	0
ACTIFS FINANCIERS SPPI	2 457 593	41 791
ACTIFS FINANCIERS NON SPPI	22 558	472
TOTAL	2 480 151	42 263

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute clôture	Juste valeur
Actifs financiers SPPI n'ayant pas de risque de crédit faible	149 358	153 251

NOTE 4. CRÉANCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE

Ventilation par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/19	31/12/18
Créances des activités du secteur bancaire	2 346 710	2 509 047
Créances en défaut – activités du secteur bancaire	55 777	61 354
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire	- 55 777	- 61 354
TOTAL	2 346 710	2 509 047

Ventilation par échéance

Les créances du secteur bancaire représentent les créances acquises dans le cadre des contrats d'affacturage.

Elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur montant d'acquisition. Elles sont enregistrées en niveau 2. La notion de créances affacturées recouvre aussi bien des créances dont la bonne fin est garantie par Coface, que des créances dont le risque est à la charge du client.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, étant précisé que ces créances sont assurées par un contrat d'assurance-crédit. En conséquence, les risques associés sont couverts par des provisions de sinistres.

(en milliers d'euros)	31/12/19					
	Non échues	Échues				Total
		- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 655 909	690 801				2 346 710
Créances en défaut - activités du secteur bancaire et autres activités			1 402	30 459	23 915	55 777
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	- 1 402	- 30 459	- 23 915	- 55 777
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 655 909	690 801	0	0	0	2 346 710
Provisions de sinistres en couverture des créances d'affacturage						
TOTAL CRÉANCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE ET AUTRES ACTIVITÉS NETTES DES PROVISIONS DE SINISTRES	1 655 909	690 801	0	0	0	2 346 710

(en milliers d'euros)	31/12/18					
	Non échues	Échues				Total
		-3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 856 362	652 686	0	0	0	2 509 047
Créances en défaut - activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	6 008	30 753	24 593	61 354
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire et autres activités	99	- 99	- 6 008	- 30 753	- 24 593	- 61 354
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 856 461	652 586	0	0	0	2 509 047
Provisions de sinistres en couverture des créances d'affacturage	0	0	0	0	0	0
TOTAL CRÉANCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE ET AUTRES ACTIVITÉS NETTES DES PROVISIONS DE SINISTRES	1 856 461	652 586	0	0	0	2 509 047

NOTE 5. INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Investissement dans les entreprises associées au 1 ^{er} janvier	0	15 780
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	0	592
Dividendes versés	0	0
Variations de périmètre	0	- 16 372
INVESTISSEMENT DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	0	0

Les investissements dans les entreprises associées concernaient la participation dans l'entité Cofacredit ; elle a été cédée fin juin 2018.

NOTE 6. IMMEUBLES D'EXPLOITATION ET AUTRES IMMOBILISATIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/19	31/12/18
	Valeur nette	Valeur nette
Immeubles d'exploitation	22 363	33 114
Immobilisations corporelles	15 800	15 858
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs	85 613	
TOTAL	123 776	48 972

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/19		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immeubles d'exploitation	85 281	- 62 919	22 362
Immobilisations corporelles	56 195	- 40 395	15 800
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs	103 919	- 18 305	85 614
TOTAL	245 395	- 121 619	123 776

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immeubles d'exploitation	107 794	- 74 680	33 114
Immobilisations corporelles	54 599	- 38 741	15 858
TOTAL	162 393	- 113 421	48 972

Variation de la valeur brute des actifs corporels

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	Impact FTA IFRS 16	01/01/19	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/19
Terrains - exploitation	14 010	0	14 010	0	0	- 6 870	0	7 140
Immeubles d'exploitation	93 784	0	93 784	2 296	0	- 17 939	0	78 141
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation	0	73 632	73 632	0	14 270	0	107	88 009
Total immeubles d'exploitation	107 794	73 632	181 426	2 296	14 270	- 24 809	107	173 290
Dépôts et cautionnements d'exploitation	3 412	0	3 412	0	305	- 25	- 152	3 540
Autres immobilisations corporelles	51 187	0	51 187	1 364	1 897	- 1 493	- 299	52 656
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles	0	11 763	11 763	0	4 122	0	24	15 909
Total immobilisations corporelles	54 599	11 763	66 362	1 364	6 324	- 1 518	- 427	72 105
TOTAL	162 393	85 395	247 788	3 660	20 594	- 26 327	- 320	245 395

La norme IFRS 16 a eu pour conséquence la comptabilisation de tous les contrats de location sous forme d'un droit d'utilisation sur l'actif loué. Le poste immobilisation corporelle s'est accru de 85,4 millions d'euros.

La diminution de la valeur des terrains et des immeubles d'exploitation provient de la cession de l'immeuble antérieurement détenu par Coface Italie.

L'augmentation du droit d'utilisation sur les immeubles provient de la comptabilisation d'un nouveau contrat de bail par Coface Italie. Les autres augmentations sont des investissements d'immobilisations corporelles relatifs à l'agencement ou à l'aménagement d'immeubles de bureaux.

(en milliers d'euros)	31/12/17	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/18
Terrains - exploitation	14 010	0	0	0	14 010
Immeubles d'exploitation	93 785	1	0	- 1	93 785
Total immeubles d'exploitation	107 795	1	0	- 1	107 795
Dépôts et cautionnements d'exploitation	5 257	1 846	- 3 859	169	3 413
Autres immobilisations corporelles	50 575	3 027	- 2 022	- 395	51 185
Total immobilisations corporelles	55 832	4 873	- 5 881	- 226	54 598
TOTAL	163 627	4 874	- 5 881	- 227	162 393

Variation des amortissements et dépréciations des actifs corporels

(en milliers d'euros)	31/12/18	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	Effet de change et autres	31/12/19
Amortissement immeubles d'exploitation	- 74 680	0	- 1 643	13 404	0	- 62 919
Dépréciations immeubles d'exploitation	0	0	0	0	0	0
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation		0	- 12 653	- 213	214	- 12 652
Dépréciations des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - immeubles d'exploitation		0	0	0	0	0
Total immeubles d'exploitation	- 74 680		- 14 296	13 191	214	- 75 571
Amortissement autres immobilisations corporelles	- 36 194	- 961	- 3 596	2 610	- 239	- 38 380
Dépréciations autres immobilisations corporelles	- 2 547	0	- 14	0	546	- 2 015
Amortissement des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles		0	- 5 643	0	- 10	- 5 653
Dépréciations des droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs - autres immobilisations corporelles		0	0	0	0	0
Total immobilisations corporelles	- 38 741	- 961	- 9 253	2 610	297	- 46 048
TOTAL	- 113 421	- 961	- 23 549	15 801	511	- 121 619

(en milliers d'euros)	31/12/17	Dotations	Reprises	Effet de change et autres	31/12/18
Amortissement immeubles d'exploitation	- 72 451	- 2 228	0	- 1	- 74 680
Dépréciations immeubles d'exploitation	0	0	0	0	0
Total immeubles d'exploitation	- 72 451	- 2 228	0	- 1	- 74 680
Amortissement autres immobilisations corporelles	- 34 397	- 3 762	1 717	248	- 36 194
Dépréciations autres immobilisations corporelles	- 2 099	- 471	0	23	- 2 547
Total immobilisations corporelles	- 36 496	- 4 233	1 717	271	- 38 741
TOTAL	- 108 947	- 6 461	1 717	270	- 113 421

Valeur de marché des immeubles d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Valeur nette comptable	22 363	33 114
Valeur de marché	43 995	61 933
PLUS OU MOINS-VALUES LATENTES	21 632	28 819

Les immeubles détenus par le Groupe Coface ne présentent pas de moins-value latente ; aucune dépréciation n'est donc constatée au 31 décembre 2019.

NOTE 7. CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31/12/19			31/12/18		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Créances sur les assurés et les agents	302 755	- 36 864	265 891	304 247	- 35 149	269 098
Primes acquises non émises	123 755		123 755	115 355		115 355
Créances nées d'opérations de réassurance nettes	142 937	- 221	142 716	114 655	- 282	114 373
TOTAL	569 447	- 37 085	532 362	534 257	- 35 431	498 826

Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	31/12/19					
	Non échues	Échues				Total
- 3 mois		3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans		
TOTAL CRÉANCES D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	393 216	83 053	42 816	12 257	1 020	532 362

(en milliers d'euros)	31/12/18					
	Non échues	Échues				Total
- 3 mois		3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans		
TOTAL CRÉANCES D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	358 857	93 211	34 444	7 829	4 485	498 826

Le risque de liquidité lié aux créances d'assurance est considéré comme marginal pour les raisons suivantes :

- ◆ l'activité d'assurance fonctionne avec un cycle de production inversé : les primes sont encaissées avant le paiement des sinistres ;

- ◆ de plus, Coface facture principalement ses clients de façon mensuelle ou trimestrielle, ce qui lui permet d'enregistrer des créances avec une maturité courte, inférieure ou égale à trois mois.

NOTE 8. AUTRES ACTIFS

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Frais d'acquisition reportés	40 384	42 176
Créances clients sur autres activités	62 112	48 553
Créances d'impôt exigible	49 675	57 267
Autres créances	181 187	179 285
TOTAL	333 358	327 281

La ligne « autres créances » se compose principalement :

◆ de créances dans les entités d'affacturage vis-à-vis des entités d'assurance-crédit pour 52 millions d'euros ;

◆ de prêts accordés à des entités Coface non consolidées pour 33 millions d'euros.

NOTE 9. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Disponibilités	296 121	275 567
Équivalents de trésorerie	24 656	26 852
TOTAL	320 777	302 419

Au 31 décembre 2019, le cash opérationnel ressort en hausse de 18,4 millions d'euros du fait principalement de l'attente d'un paiement sur Coface Re et sur l'entité française. Le cash opérationnel sans ces deux opérations en attente a légèrement diminué au cours de l'année 2019 comparé au 31 décembre 2018.

Les montants en trésorerie et en équivalents de trésorerie sont tous disponibles ; aucun montant n'est mis sur des comptes de type séquestre.

NOTE 10. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Actions ordinaires	Nombre d'actions	Nominal	Capital (en €)
Valeur au 31 décembre 2018	153 899 261	2	307 798 522
Annulation d'actions	- 1 867 312	2	- 3 734 624
Valeur au 31 décembre 2019	152 031 949	2	304 063 898
Déduction des titres auto-détenus	- 1 000 752	2	- 2 001 504
VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2019 HORS TITRES AUTO-DÉTENUS	151 031 197	2	302 062 394

Actionnaires	31/12/19		31/12/18	
	Nombre d'actions	(en %)	Nombre d'actions	(en %)
Natixis	64 153 881	42,48 %	64 853 881	42,86 %
Public	86 877 316	57,52 %	86 445 140	57,14 %
TOTAL HORS TITRES AUTO-DÉTENUS	151 031 197	100 %	151 299 021	100 %

L'entité mère du Groupe Coface est Natixis, elle-même est détenue par BPCE, organe central des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

Natixis détient, au 31 décembre 2019, 42,48 % des actions du Groupe Coface hors titres auto-détenus, et détient 42,20 % des actions y compris titres auto-détenus.

NOTE 11. PAIEMENTS SUR LA BASE D' ACTIONS

Plans d'actions gratuites en cours

Le Groupe Coface attribue, depuis son introduction en bourse en 2014, des actions gratuites à certains bénéficiaires mandataires sociaux ou salariés de filiales de COFACE SA.

Plan	Date d'attribution	Nombre d'actions attribuées	Période d'acquisition	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Juste valeur de l'action à la date d'attribution	Charge nette de l'exercice (en milliers d'euros)
Long-term Incentive Plan 2016	03/11/16	268 602	3 ans	04/11/19	04/11/19	5,5	214
Long-term Incentive Plan 2017	08/02/17	333 197	3 ans	09/02/20	09/02/20	6,2	350
Long-term Incentive Plan 2018	12/02/18	289 132	3 ans	15/02/21	15/02/21	8,5	614
Long-term Incentive Plan 2019	11/02/19	368 548	3 ans	14/02/22	14/02/22	7,9	701

Évolution du nombre d'actions gratuites

Plan	Nombre d'actions à acquérir au 31/12/18	Attribution d'actions gratuites en 2019	Nombre d'actions annulées en 2019	Nombre d'actions acquises en 2019	Nombre d'actions à acquérir au 31/12/19
Long-term Incentive Plan 2016	298 997		- 30 395	- 268 602	0
Long-term Incentive Plan 2017	366 146		- 32 949		333 197
Long-term Incentive Plan 2018	298 132		- 9 000		289 132
Long-term Incentive Plan 2019		372 268	- 3 720		368 548

L'enveloppe globale affectée au *Long term Incentive Plan* 2019 s'élevait à 434 055 titres ; 400 788 titres ont été affectés nominativement à des bénéficiaires, dont 372 268 sous forme d'actions gratuites et 28 520 sous forme d'unités de performance.

Les unités de performance sont attribuées en lieu et place d'actions gratuites dès lors que la mise en place d'attributions sous forme d'actions gratuites apparaissait complexe ou non pertinente au regard du nombre de

bénéficiaires. Ces unités sont indexées sur le cours de l'action et soumises aux mêmes conditions de présence et de performance que les actions gratuites mais sont valorisées et versées en cash à l'issue de la période d'acquisition.

Les actions gratuites attribuées dans le cadre des *Long Term Incentive Plan* sont définitivement acquises sous conditions de présence et de performance.

Valorisation des actions gratuites

En application de la norme IFRS 2 relative aux « Paiements fondés sur des actions », l'attribution d'actions gratuites aux salariés donne lieu à la comptabilisation d'une charge correspondant à la juste valeur des actions octroyées à la date d'attribution ajustée des dividendes non versés pendant la période d'acquisition des droits et des restrictions de transfert pendant la période de conservation, ainsi que de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

Les plans ont été évalués selon les hypothèses suivantes :

- ◆ taux d'actualisation correspondant à un taux sans risque sur la durée des plans ;
- ◆ taux de distribution du résultat fixé à 60 % ;
- ◆ valeur d'incessibilité calculée en considérant un taux d'intérêt sans risque et un taux d'emprunt à deux ans.

Sur la base de ces hypothèses, la charge nette comptabilisée au titre des plans s'élève à 1 879 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2019.

NOTE 12. RÉSERVES DE RÉÉVALUATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	Instrument de placements	Réserves – Gains et pertes non recyclables (IAS 19R)	Impôt	Réserves de réévaluation – part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Réserves de réévaluation
Montants au 1^{er} janvier 2019	116 607	- 30 314	- 1 836	84 457	- 122	84 335
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente – transférée en résultat	- 8 926		1 606	- 7 320	- 1	- 7 321
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente – comptabilisée en capitaux propres	107 131		- 21 793	85 338	6	85 344
Variation de réserve gains et pertes non recyclables (IAS 19R)		- 4 386	1 157	- 3 229	0	- 3 229
Transactions avec les actionnaires	0		0	0	0	0
MONTANTS AU 31 DÉCEMBRE 2019	214 812	- 34 700	- 20 866	159 246	- 117	159 129

<i>(en milliers d'euros)</i>	Instrument de placements	Réserves – Gains et pertes non recyclables (IAS 19R)	Impôt	Réserves de réévaluation – part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Réserves de réévaluation
Montants au 1^{er} janvier 2018	153 988	- 32 137	- 20 808	101 043	- 121	100 922
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente – transférée en résultat	1 913		- 1 227	686	0	686
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente – comptabilisée en capitaux propres	- 39 294		20 627	- 18 667	- 1	- 18 668
Variation de réserve gains et pertes non recyclables (IAS 19R)		1 823	- 428	1 395	0	1 395
Transactions avec les actionnaires	0		0	0	0	0
MONTANTS AU 31 DÉCEMBRE 2018	116 607	- 30 314	- 1 836	84 457	- 122	84 335

NOTE 13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Provisions pour litiges	2 769	3 441
Provisions pour pensions et obligations similaires	66 447	62 564
Autres provisions pour risques et charges	31 716	28 339
TOTAL	100 932	94 344

(en milliers d'euros)	31/12/18	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	Variation en OCI	Effet de change	31/12/19
Provision pour litiges personnel	2 893	0	872	- 850	- 360	0	0	- 2	2 553
Provision pour autres litiges	548	0	185	0	- 492	- 19	0	- 6	216
Provisions pour litiges	3 441	0	1 057	- 850	- 852	- 19	0	- 8	2 769
Provisions pour pensions et obligations similaires	62 564	127	5 201	- 4 995	- 973	0	4 386	137	66 447
Provision pour risque sur les filiales	15 138	0	3 166	- 1 038	2	0	0	678	17 946
Provisions pour restructuration	11 426	0	7 014	- 7 652	- 259	0	0	0	10 529
Provision pour impôts (hors impôt courant)	695	0	0	0	- 128	19	0	- 9	577
Autres provisions pour risques	1 080	0	919	- 48	0	713	0	0	2 664
Autres provisions pour risques et charges	28 339	0	11 099	- 8 738	- 385	732	0	669	31 716
TOTAL	94 344	127	17 357	- 14 583	- 2 210	713	4 386	798	100 932

(en milliers d'euros)	31/12/17	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	Variation en OCI	Effet de change	31/12/18
Provision pour litiges personnel	3 094	350	- 308	- 232	0	0	- 11	2 893
Provision pour autres litiges	2 558	707	0	- 2 513	- 12	0	- 192	548
Provisions pour litiges	5 652	1 057	- 308	- 2 745	- 12	0	- 203	3 441
Provisions pour pensions et obligations similaires	66 141	3 294	- 4 907	- 239	0	- 1 823	98	62 564
Provision pour risque sur les filiales	14 151	1 310	- 135	0	0	0	- 188	15 138
Provisions pour restructuration	30 838	2 095	- 10 466	- 11 041	0	0	0	11 426
Provision pour impôts (hors impôt courant)	2 045	0	- 1 334	0	12	0	- 28	695
Autres provisions pour risques	2 889	527	- 271	- 2 065	0	0	0	1 080
Autres provisions pour risques et charges	49 923	3 932	- 12 206	- 13 106	12	0	- 216	28 339
TOTAL	121 716	8 283	- 17 421	- 16 090	0	- 1 823	- 321	94 344

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement les provisions pour retraites et obligations similaires ainsi que des provisions pour restructuration.

Les provisions pour risque sur les filiales non consolidées montrent une augmentation nette de 2,1 millions d'euros ; elles concernent principalement Coface Emirates Services pour 2 millions d'euros et Coface Services West Africa pour 0,5 million d'euros.

Les provisions liées au plan stratégique *Fit to Win* (classées dans les provisions pour restructuration) s'élèvent à 3,8 millions d'euros au 31 décembre 2019. Une partie importante de ces provisions constituées les exercices précédents ont été reprises par les entités allemandes (2 millions d'euros), françaises (3,8 millions d'euros) et italiennes (1,4 million d'euros).

NOTE 14. AVANTAGES AU PERSONNEL

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	64 585	68 203
Coût des services rendus	1 455	2 241
Coût financier	2 803	619
(Gains)/pertes actuarielles	4 506	- 1 672
Prestations payées	- 4 934	- 4 688
Entrée de périmètre	127	0
Autres	142	- 118
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	68 684	64 585
Variation des actifs du régime		
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	2 021	2 062
Écarts de réévaluation - Rendement des actifs du régime	156	52
Contribution de l'employé	0	0
Contribution de l'employeur	83	64
Prestations payées	- 23	- 158
Autres	0	1
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	2 237	2 021
Réconciliation		
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	68 684	64 585
Juste valeur des actifs du régime	2 237	2 021
(Passif) / Actif comptabilisé au bilan à la clôture	- 66 447	- 62 564
Compte de résultat		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 474	2 279
Coût des services passés	- 19	0
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	- 4 789
Coût financier	965	978
Produit financier	0	0
Écarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	1 804	0
Autres	141	- 320
(Produits) / Charges comptabilisés en résultat à la clôture	4 365	- 1 852
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables		
Écarts de réévaluation générés sur l'exercice	4 386	- 1 823
Écarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	4 386	- 1 823

(en milliers d'euros)	31/12/19					
	France	Allemagne	Autriche	Italie	Autres	TOTAL
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	16 267	24 666	16 578	3 312	3 762	64 585
Acquisition/Fusion/Sortie de Périmètre	0	0	0	0	127	127
Coût des services rendus	678	403	201	296	- 123	1 455
Coût financier	103	2 255	317	128	0	2 803
(Gains)/pertes actuarielles	- 1 383	2 470	3 206	213	0	4 506
Prestations payées	- 1 241	- 2 567	- 1 067	- 59	0	- 4 934
Autres	0	0	0	0	142	142
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	14 424	27 227	19 235	3 890	3 908	68 684
Variation des actifs du régime						
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	0	1 248	773	0	0	2 021
Écarts de réévaluation - Rendement des actifs du régime	0	63	93	0	0	156
Contribution de l'employeur	0	8	75	0	0	83
Prestations payées	0	- 6	- 17	0	0	- 23
Autres	0	0	0	0	0	0
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0	1 313	924	0	0	2 237
Réconciliation						
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	14 424	27 227	19 235	3 890	3 908	68 684
Juste valeur des actifs du régime	0	1 313	924	0	0	2 237
(Passif) / Actif comptabilisé au bilan à la clôture	- 14 424	- 25 914	- 18 311	- 3 890	- 3 908	- 66 447
Compte de résultat						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	678	403	201	315	- 123	1 474
Coût des services passés	0	0	0	- 19	0	- 19
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	0	0	0	0	0
Coût financier	234	407	283	41	0	965
Produit financier	0	0	0	0	0	0
Écarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	- 131	1 827	20	88	0	1 804
Autre	0	0	0	0	141	141
(Produits) / Charges comptabilisés en résultat à la clôture	781	2 637	504	425	18	4 365
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables						
Écarts de réévaluation générés sur l'exercice	- 1 383	2 429	3 127	213	0	4 386
Écarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	- 1 383	2 429	3 127	213	0	4 386

	31/12/18					
(en milliers d'euros)	France	Allemagne	Autriche	Italie	Autres	TOTAL
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	17 070	26 330	18 159	3 213	3 431	68 203
Coût des services rendus	696	839	202	116	388	2 241
Coût financier	194	98	290	37	0	619
(Gains)/pertes actuarielles	- 569	173	- 1 273	- 3	0	- 1 672
Prestations payées	- 1 123	- 2 764	- 748	- 53	0	- 4 688
Autres	- 1	- 10	- 52	2	- 57	- 118
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	16 267	24 666	16 578	3 312	3 762	64 585
Variation des actifs du régime						
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	0	1 221	841	0	0	2 062
Écarts de réévaluation - Rendement des actifs du régime	0	52	0	0	0	52
Contribution de l'employeur	0	10	54	0	0	64
Prestations payées	0	- 37	- 121	0	0	- 158
Autres	0	1	0	0	0	1
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0	1 247	774	0	0	2 021
Réconciliation						
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	16 267	24 666	16 578	3 312	3 762	64 585
Juste valeur des actifs du régime	0	1 247	774	0	0	2 021
(Passif) / Actif comptabilisé au bilan à la clôture	- 16 267	- 23 419	- 15 804	- 3 312	- 3 762	- 62 564
Compte de résultat						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	696	810	269	116	388	2 279
Coût des services passés	0	0	0	0	0	0
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	- 1 123	- 2 811	- 802	- 53	0	- 4 789
Coût financier	205	431	305	37	0	978
Produit financier	0	0	0	0	0	0
Écarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	0	0	0	0	0	0
Autre	- 13	- 292	- 15	0	0	- 320
(Produits) / Charges comptabilisés en résultat à la clôture	- 235	- 1 862	- 243	100	388	- 1 852
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables						
Écarts de réévaluation générés sur l'exercice	- 569	173	- 1 273	- 3	- 150	- 1 823
Écarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	- 569	173	- 1 273	- 3	- 150	- 1 823

Hypothèses actuarielles

Les taux d'actualisation des engagements de retraite du Groupe correspondent à la courbe Bloomberg Corporate AA pour les entités françaises et à un taux basé sur un panier de valeurs obligataires *corporate* internationales de notation AA pour les entités étrangères.

	31/12/19			
	France	Allemagne	Autriche	Italie
Taux d'inflation	1,70 %	1,70 %	1,70 %	1,70 %
Taux d'actualisation				
<i>Compléments de retraite et autres régimes</i>	0,00 %	0,80 %	0,80 %	N/A
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	0,40 %	N/A	0,80 %	0,80 %
<i>Médailles du travail</i>	0,00 %	0,80 %	0,80 %	0,80 %
<i>Autres avantages</i>	0,50 %	0,80 %	N/A	0,80 %
Taux de croissance des salaires (inflation incluse)	2,00 %	2,20 %	3,00 %	1,70 %
Taux d'évolution des coûts médicaux (inflation incluse)	2,50 %	N/A	N/A	4,20 %
Durée résiduelle de travail pour atteindre l'âge de la retraite				
<i>Compléments de retraite et autres régimes</i>	0,00	1,26	4,39	8,40
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	16,83	N/A	10,04	12,10
<i>Médailles du travail</i>	16,83	14,88	19,38	8,50
<i>Autres avantages</i>	0,00	3,78	N/A	0,00
Duration (en années)				
<i>Compléments de retraite et autres régimes</i>	3,76	13,55	18,24	22,10
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	14,57	0,00	10,04	9,63
<i>Médailles du travail</i>	8,93	10,57	9,31	10,80
<i>Autres avantages</i>	14,18	1,66	N/A	N/A

	31/12/18			
	France	Allemagne	Autriche	Italie
Taux d'inflation	1,70 %	1,70 %	1,70 %	1,70 %
Taux d'actualisation				
<i>Compléments de retraite et autres régimes</i>	0,30 %	1,85 %	1,85 %	N/A
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	1,40 %	N/A	1,85 %	1,85 %
<i>Médailles du travail</i>	1,00 %	1,85 %	1,85 %	1,85 %
<i>Autres avantages</i>	1,70 %	1,85 %	N/A	1,85 %
Taux de croissance des salaires (inflation incluse)	2,00 %	2,20 %	3,00 %	1,70 %
Taux d'évolution des coûts médicaux (inflation incluse)	4,20 %	N/A	N/A	4,20 %
Durée résiduelle de travail pour atteindre l'âge de la retraite				
<i>Compléments de retraite et autres régimes</i>	0,00	1,28	3,82	7,30
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	14,92	N/A	10,51	12,20
<i>Médailles du travail</i>	14,92	14,92	19,26	8,80
<i>Autres avantages</i>	0,00	1,46	N/A	0,00
Duration (en années)				
<i>Compléments de retraite et autres régimes</i>	4,09	12,26	16,75	17,50
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	11,46	0,00	9,31	10,03
<i>Médailles du travail</i>	7,90	10,31	10,06	10,69
<i>Autres avantages</i>	14,46	1,14	N/A	N/A

Tests de sensibilité de la dette actuarielle

	31/12/19			
	Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies		Autres avantages à long terme	
	Compléments de retraite et autres régimes	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Autres avantages
Variation de + 1 % du taux d'actualisation	- 12,83 %	- 11,26 %	- 8,11 %	- 1,64 %
Variation de - 1 % du taux d'actualisation	16,27 %	13,54 %	9,70 %	1,70 %
Variation de + 1 % du taux d'inflation	8,12 %	9,70 %	0,96 %	1,66 %
Variation de - 1 % du taux d'inflation	- 6,73 %	- 8,26 %	- 1,20 %	- 1,64 %
Variation de + 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux	15,90 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Variation de - 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux	- 12,97 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Variation de + 1 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	11,85 %	11,85 %	2,04 %	1,66 %
Variation de - 1 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	- 9,83 %	- 10,15 %	- 2,15 %	- 1,64 %

	31/12/18			
	Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies		Autres avantages à long terme	
	Compléments de retraite et autres régimes	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Autres avantages
Variation de + 1 % du taux d'actualisation	- 11,95 %	- 9,97 %	- 8,92 %	- 1,06 %
Variation de - 1 % du taux d'actualisation	14,91 %	11,82 %	10,40 %	1,09 %
Variation de + 1 % du taux d'inflation	7,84 %	10,12 %	0,95 %	1,08 %
Variation de - 1 % du taux d'inflation	- 6,58 %	- 8,62 %	- 1,13 %	- 1,07 %
Variation de + 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux	15,28 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Variation de - 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux	- 12,78 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Variation de + 1 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	10,61 %	11,93 %	1,97 %	1,08 %
Variation de - 1 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	- 8,87 %	- 10,20 %	- 2,05 %	- 1,07 %

NOTE 15. DETTES DE FINANCEMENT

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Exigibilité à moins d'un an		
◆ Intérêts	11 756	11 756
◆ Amortissement des frais	- 547	- 524
Total	11 209	11 232
Exigibilité entre un an et cinq ans		
◆ Amortissement des frais	- 1 948	- 2 343
◆ Nominal	380 000	
Total	378 052	- 2 343
Exigibilité à plus de cinq ans		
◆ Amortissement des frais	-	- 160
◆ Nominal	-	380 000
Total	-	379 840
TOTAL	389 261	388 729

COFACE SA a émis, le 27 mars 2014, une dette subordonnée sous forme d'obligations pour un montant nominal de 380 millions d'euros (3 800 obligations d'une valeur nominale de 100 000 euros chacune). L'échéance est le 27 mars 2024 et le taux d'intérêt annuel s'élève à 4,125 %.

Le prix d'émission des obligations est de 99 493,80 euros, soit un montant net reçu par COFACE SA de 376,7 millions d'euros, net des commissions de placeurs et de coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Ces titres sont garantis irrévocablement et inconditionnellement sur une base subordonnée par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, principale société opérationnelle du Groupe Coface.

Une caution solidaire a été émise par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur en date

du 25 mars 2014, pour 380 millions d'euros, au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE SA, courant jusqu'à la liquidation de tout engagement vis-à-vis des investisseurs.

La dette subordonnée s'élève à 389 261 milliers d'euros au 31 décembre 2019 ; elle se compose :

- ◆ du montant nominal des obligations de 380 000 milliers d'euros ;
- ◆ diminué des frais et de la prime d'émission restant à amortir de 2 495 milliers d'euros ;
- ◆ augmenté des intérêts non échus de 11 756 milliers d'euros.

Les intérêts de la dette hybride sont enregistrés dans l'agrégat « charge de financement » du compte de résultat ; ils s'élèvent à 16 208 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

NOTE 16. PASSIFS LOCATIFS

Échéancier des passifs locatifs

(en milliers d'euros)	31/12/19							Total
	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Passifs locatifs non actualisés (avant déduction des charges financières)	93	4 122	5 061	10 173	13 702	28 583	44 092	105 827

Contrats de location preneur – Tableau de rapprochement entre les paiements minimaux futurs déclarés au 31 décembre 2018 et les montants de passifs locatifs comptabilisés au 1^{er} janvier 2019

(en milliers d'euros)	
Paielements minimaux futurs sur contrats de location simple au 31 décembre 2018	109 306
Engagements sur contrats de location n'ayant pas débuté	- 6 937
Exemption des contrats à court terme et de faible valeur	- 607
Valeur brute des passifs locatifs au 1^{er} janvier 2019	101 763
Effet d'actualisation	- 16 368
Passifs locatifs comptabilisés au bilan au 1^{er} janvier 2019	85 395

Le taux moyen marginal pondéré appliqué aux passifs locatifs à la date de la 1^{er} application est 3,02 %.

NOTE 17. PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Provisions pour primes non acquises	281 465	280 584
Provisions de sinistres	1 361 352	1 290 857
Provisions pour ristournes de primes	184 402	174 938
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	1 827 219	1 746 379
Provisions pour primes non acquises	- 59 130	- 60 752
Provisions de sinistres	- 341 936	- 321 289
Provisions pour ristournes de primes	- 49 301	- 43 357
Part des réassureurs dans les passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	- 450 367	- 425 398
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES	1 376 852	1 320 981

Les provisions de sinistres incluent des provisions destinées à couvrir les sinistres survenus mais non encore déclarés ainsi que les aléas d'estimation des provisions pour sinistres

déclarés ; elles s'élèvent à 737 millions d'euros au 31 décembre 2019.

NOTE 18. RESSOURCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Dettes envers des entreprises du secteur bancaire	523 020	660 204
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	301 058	346 932
Dettes financières représentées par des titres	1 538 727	1 537 580
TOTAL	2 362 805	2 544 716

Les postes « Dettes envers les entreprises du secteur bancaire » et « Dettes financières représentées par les titres » représentent les sources de refinancement des

entités d'affacturage du Groupe - Coface Finanz (Allemagne) et Coface Factoring Poland (Pologne).

NOTE 19. IMPÔTS DIFFÉRÉS

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Impôts différés actif	- 64 042	- 52 809
Impôts différés passif	107 357	95 962
SOLDE NET (ACTIF) - PASSIF	43 315	43 153
Décalages temporaires	- 16 705	- 19 129
Engagements de retraites et autres avantages accordés aux salariés	- 9 951	- 9 397
Déficits fiscaux	- 7 290	- 6 619
Annulation de la provision pour égalisation	77 261	78 298
SOLDE NET (ACTIF) - PASSIF	43 315	43 153

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux applicable à la date à laquelle l'actif sera réalisé ou le passif sera réglé.

La loi de finance pour 2020 a modifié la trajectoire de baisse du taux d'impôt sur les sociétés de 33,33 % à 25 % pour les entreprises réalisant plus de 250 millions d'euros de

chiffre d'affaires. Ce futur changement de taux a été pris en compte dans l'évaluation des impôts différés des entités françaises du Groupe Coface.

Chaque entité compense les actifs et passifs d'impôt différés lorsqu'elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible.

Variation du solde net d'impôt différé par région

Les impôts différés signés positivement sont des impôts différés passifs. A contrario, ceux signés négativement sont des impôts différés actifs.

(en milliers d'euros)	31/12/18	01/01/19*	Variation par résultat	Variation réévaluation des placements AFS	Variation des impacts de change	Autres mouvements	31/12/19
Europe du Nord	58 943	58 943	- 9 113	58	0	- 761	49 127
Europe de l'Ouest	15 618	15 714	- 7 353	19 834	- 15	909	29 089
Europe centrale	- 1 069	- 1 069	- 796	38	109	- 409	- 2 127
Méditerranée & Afrique	- 17 233	- 17 233	- 7 244	0	97	0	- 24 380
Amérique du Nord	1 404	1 404	427	537	34	0	2 402
Amérique latine	- 2 902	- 2 902	- 3 449	- 487	812	0	- 6 026
Asie Pacifique	- 11 608	- 11 608	6 786	209	- 157	0	- 4 770
TOTAL	43 153	43 249	- 20 742	20 189	880	- 261	43 315

* Effets liés à la 1^{re} application de la norme IFRS 16.

(en milliers d'euros)	01/01/19	31/12/18	Effet de première application de la norme IFRS 16
Europe du Nord	58 943	58 943	
Europe de l'Ouest	15 714	15 618	96
Europe centrale	- 1 069	- 1 069	
Méditerranée & Afrique	- 17 233	- 17 233	
Amérique du Nord	1 404	1 404	
Amérique latine	- 2 902	- 2 902	
Asie Pacifique	- 11 608	- 11 608	
TOTAL	43 249	43 153	96

(en milliers d'euros)	31/12/17	01/01/18*	Variation par résultat	Variation réévaluation des placements AFS	Variation des impacts de change	Autres mouvements	31/12/18
Europe du Nord	55 548	55 498	3 420	79	0	- 54	58 943
Europe de l'Ouest	10 562	10 562	20 242	- 15 671	67	418	15 618
Europe centrale	- 386	- 406	- 823	- 51	- 107	318	- 1 069
Méditerranée & Afrique	- 14 930	- 14 930	- 2 073	0	- 231	1	- 17 233
Amérique du Nord	- 221	- 221	1 639	- 206	192	0	1 404
Amérique latine	- 3 241	- 3 241	2 020	- 3 486	1 760	45	- 2 902
Asie Pacifique	- 13 253	- 13 253	2 141	- 65	- 431	0	- 11 608
TOTAL	34 079	34 009	26 566	- 19 400	1 250	728	43 153

* Effets liés à la 1^{re} application de la norme IFRS 9.

La colonne « autres mouvements » comprend principalement les impôts différés sur les variations des engagements de retraite comptabilisés en capitaux propres non recyclables.

Impôts différés actif liés à des déficits fiscaux

La ventilation par région des impôts différés actif liés à des déficits fiscaux est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Europe du Nord	986	0
Europe de l'Ouest	1 422	136
Europe centrale	609	542
Méditerranée et Afrique	717	271
Amérique du Nord	0	854
Amérique latine	1 083	1 097
Asie Pacifique	2 472	3 719
TOTAL	7 290	6 619

La constatation des impôts différés actifs sur déficits reportables fait l'objet d'une analyse de recouvrabilité au cas par cas en tenant compte des prévisions de résultats de chaque entité. Les impôts différés actifs sur déficits sont reconnus à hauteur des résultats fiscaux bénéficiaires de l'entité estimés pour la période de 2020 à 2024, soit un horizon de recouvrabilité de cinq ans.

Cette reconnaissance résulte d'un business plan fiscal préparé par chaque entité sur la base du business plan validé par la direction.

NOTE 20. DETTES D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Dépôt de garantie des assurés	2 630	2 472
Dettes envers les assurés et les agents	78 446	67 981
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	81 076	70 453
Dettes envers les réassureurs	135 454	121 321
Dépôts reçus des réassureurs	3 333	3 879
Dettes nées d'opérations de réassurance cédées	138 787	125 200
TOTAL	219 863	195 653

NOTE 21. AUTRES PASSIFS

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Dettes d'impôt exigible	66 295	41 580
Instruments dérivés et dettes rattachées	889	1 666
Personnel	56 621	54 873
Créditeurs divers	206 781	215 872
Produits constatés d'avance	9 340	8 224
Comptes de régularisation passif	17 828	24 645
Autres dettes	290 570	303 614
TOTAL	357 754	346 860

ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 22. CHIFFRE D'AFFAIRES

Décomposition du chiffre d'affaires consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Primes affaires directes	1 224 651	1 169 260
Primes en acceptation	102 984	94 102
Primes brutes émises	1 327 635	1 263 364
Ristournes de primes	- 95 079	- 106 516
Variation des provisions pour primes non acquises	3 041	- 14 240
Primes brutes acquises	1 235 597	1 142 608
Accessoires de primes	140 114	132 418
Produits nets des activités bancaires	64 106	66 713
Autres prestations et services liés	94	3 637
Information et autres services	31 108	28 550
Gestion de créances	10 069	10 809
Produits des autres activités	41 271	42 995
Autres revenus	245 491	242 127
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	1 481 088	1 384 735

Chiffre d'affaires consolidé par région de facturation

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Europe du Nord	307 464	303 081
Europe de l'Ouest	294 650	283 965
Europe centrale	148 078	133 843
Méditerranée & Afrique	394 175	370 370
Amérique du Nord	138 475	126 502
Amérique latine	80 653	71 528
Asie Pacifique	117 593	95 447
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	1 481 088	1 384 735

Chiffre d'affaires consolidé par activité

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
<i>Primes brutes acquises - Crédit</i>	1 164 752	1 068 404
<i>Primes brutes acquises - Single Risk</i>	21 193	26 779
Primes brutes acquises - Assurance-crédit	1 185 945	1 095 183
Accessoires de primes	140 114	132 418
Autres prestations et services liés	94	3 637
Chiffre d'affaires de l'activité d'assurance-crédit	1 326 153	1 231 238
Primes brutes acquises - Caution	49 652	47 425
Commissions de financement	35 226	35 295
Commissions d'affacturage	30 304	32 416
Autres	- 1 424	- 998
Produit net des activités bancaires (affacturage)	64 106	66 713
Information et autres services	31 108	28 550
Gestion de créances	10 069	10 809
Chiffre d'affaires de l'activité d'information et autres services	41 177	39 359
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	1 481 088	1 384 735

NOTE 23. CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/19	31/12/18
Sinistres payés nets de recours	- 456 416	- 444 072
Frais de gestion des sinistres	- 31 212	- 28 020
Variation des provisions de sinistres	- 48 619	- 32 417
TOTAL	- 536 247	- 504 509

Charges des prestations des contrats par année de survenance

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/19			31/12/18		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Charges de sinistres de l'année en cours	- 866 463	219 596	- 646 867	- 828 774	208 960	- 619 814
Charges de sinistres sur les exercices antérieurs	330 216	- 80 145	250 071	324 265	- 72 213	252 052
TOTAL	- 536 247	139 451	- 396 796	- 504 509	136 747	- 367 762

NOTE 24. FRAIS GÉNÉRAUX PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Frais d'acquisition des contrats	- 242 675	- 243 236
Frais d'administration	- 274 784	- 241 136
Autres charges de l'activité assurance	- 70 739	- 82 556
Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	- 13 742	- 13 552
Charges des activités de services	- 75 198	- 77 739
Charges d'exploitation	- 677 138	- 658 219
Gestion interne des placements	- 4 037	- 4 006
Frais de gestion de sinistres	- 31 212	- 28 020
TOTAL	- 712 387	- 690 245
<i>dont intéressement et participation des salariés</i>	- 7 038	- 6 219

Le total des frais généraux du Groupe Coface comprend les frais généraux d'assurance (par destination), les charges des activités de services, ainsi que les charges d'exploitation bancaire. Il s'élève à 712 387 milliers d'euros au 31 décembre 2019, contre 690 245 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

Les frais de gestion des sinistres sont inclus dans l'agrégat « Charges des prestations des contrats » ; la gestion interne des placements est présentée dans l'agrégat « Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement ».

NOTE 25. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Dotations aux provisions sur créances	- 138	- 5 858
Reprises aux provisions sur créances	6 559	6 763
Pertes sur créances	- 8 225	- 3 027
Coût du risque	- 1 804	- 2 122
Charges d'exploitation	- 13 742	- 13 552
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	- 15 546	- 15 674

Le poste « Coût du risque » enregistre la charge du risque sur les opérations de crédit effectuées par les sociétés d'affacturage : les dotations nettes de reprises de

provisions, les créances passées en perte sur l'exercice et les récupérations sur les créances amorties.

NOTE 26. RÉSULTAT DES CESSIONS EN RÉASSURANCE

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Sinistres cédés	126 829	124 536
Variation des provisions sur sinistres nets de recours	12 622	12 211
Commissions payées par les réassureurs	136 171	128 666
Produits des cessions en réassurance	275 622	265 413
Primes cédées	- 350 573	- 326 730
Variation des provisions de primes	- 3 012	- 811
Charges des cessions en réassurance	- 353 585	- 327 541
TOTAL	- 77 963	- 62 128

NOTE 27. PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES HORS COÛT DE L'ENDETTEMENT

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Revenus des placements	50 635	46 272
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	1 287	- 1 976
<i>dont variation de la juste valeur des dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne</i>	0	0
Plus ou moins-values de cessions	- 299	6 621
<i>dont montant couvert par les dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne</i>	- 15	22
Dotations et reprises des provisions pour dépréciation	- 6 148	- 4 581
Pertes et profits de change	- 695	9 976
<i>dont montant couvert par les dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne ⁽¹⁾</i>	- 4 291	- 4 043
Frais de gestion des placements	- 7 840	- 5 188
TOTAL	36 940	51 124

(1) Le résultat de change des fonds Colombes et fonds Lausanne couvert par des dérivés s'élève à - 4 291 milliers d'euros ; ils se décomposent en - 7 724 milliers d'euros de résultat réalisé et + 3 433 milliers d'euros de résultat latent.

Ventilation des produits de placements par classe

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Actions	6 591	5 473
Produits de taux	39 771	30 914
Immobilier de placement	8 411	8 985
Sous-total	54 773	45 372
Filiales non consolidées	- 4 734	3 133
Résultat de change et des dérivés	- 5 259	7 807
Frais financiers et charges des placements	- 7 840	- 5 188
TOTAL	36 940	51 124

NOTE 28. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Charges nettes de restructuration liées au plan stratégique <i>Fit to Win</i>	- 1 308	- 10 607
Provisions pour restructuration	- 5 300	
Moins-value de cession Cofacredit		- 2 170
Autres charges opérationnelles	- 2 829	- 719
Total autres charges opérationnelles	- 9 437	- 13 496
Plus-value de cession immeuble d'exploitation Italie	2 312	
Renégociation bail Bois-Colombes		5 179
Autres produits opérationnels	1 125	3 343
Total autres produits opérationnels	3 437	8 522
TOTAL	- 6 000	- 4 974

Les autres produits et charges opérationnels représentent une charge de 6,0 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Les autres produits opérationnels tiennent compte d'une plus-value de cession de l'immeuble des bureaux de Milan en Italie pour 2,3 millions d'euros (classé en immobilier d'exploitation).

Les autres charges opérationnelles sont composées de :

- ◆ charges nettes de reprises de provisions liées au plan stratégique *Fit to Win* pour 1,3 million d'euros ;
- ◆ dotation aux provisions pour restructuration de 5,3 millions d'euros.

NOTE 29. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Impôts exigibles	- 76 177	- 37 566
Impôts différés	20 743	- 26 566
TOTAL	- 55 434	- 64 132

Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/19		31/12/18	
Résultat net (part du Groupe)	146 729		122 333	
Participations ne donnant pas le contrôle	10		- 353	
Impôt sur les résultats	- 55 434		- 64 132	
Écarts d'acquisition négatifs	4 662			
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	0		592	
Résultat consolidé avant impôt, quote-part dans les résultats des entreprises associées	197 490		186 226	
Taux d'impôt		34,43 %		34,43 %
Impôt théorique	- 67 996		- 64 118	
Impôt sur les résultats	- 55 434	28,07 %	- 64 132	34,44 %
Différence	- 12 562	- 6,36 %	14	0,01 %
Incidence différentiel taux Groupe/taux local	24 547	12,43 %	16 423	8,82 %
Impôts spécifiques locaux	- 3 118	- 1,58 %	- 750	- 0,40 %
<i>dont CVAE France</i>	- 1 375	- 0,70 %	- 1 023	- 0,55 %
Déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à impôts différés actifs	- 4 934	- 2,50 %	- 14 769	- 7,93 %
Utilisation déficits fiscaux non activés antérieurement	1 266	0,64 %	1 183	0,64 %
Dividendes France non déductibles (1 %)	-	0,00 %	- 580	- 0,31 %
Effet du report variable	- 6 175	- 3,13 %	1 388	0,75 %
Autres différences	976	0,49 %	- 2 909	- 1,56 %

Le taux d'impôt du Groupe se réduit de 6 points puisqu'il est de 28,07 % sur l'exercice 2019 comparé à 34,44 % sur l'exercice 2018.

La différence entre l'impôt théorique et la charge d'impôt réelle s'explique par l'effet positif des différences entre les taux d'impôt Groupe/local. Il est compensé par l'effet

négatif de la non activation des déficits fiscaux dans les entités ayant générées des pertes sur l'exercice ainsi que la prise en compte d'un report variable (principalement en France).

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 30. VENTILATION DU RÉSULTAT PAR SECTEUR

Les primes, sinistres et commissions sont suivis par pays de facturation. Le pays de facturation est le pays de l'entité émettant la facturation pour les affaires directes et le pays de la cédante pour les affaires acceptées. La segmentation géographique par lieu de facturation ne coïncide pas nécessairement avec la localisation du débiteur.

Le résultat de réassurance, calculé et comptabilisé pour l'ensemble du Groupe au niveau de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur a été réalloué au niveau de chaque région.

L'impôt a été calculé en fonction de ce suivi.

Ventilation du résultat au 31 décembre 2019 par secteur

(en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe centrale	Méditerranée - Afrique
Chiffre d'affaires	309 295	290 567	149 538	396 060
<i>dont primes acquises</i>	208 165	255 701	120 842	334 348
<i>dont affacturage</i>	53 931	- 705	10 880	
<i>dont accessoires de primes et services liés</i>	47 199	35 571	17 816	61 712
Charges des prestations des contrats (yc frais de gestion)	- 85 109	- 88 467	- 51 340	- 154 749
Coût du risque	- 2 353		549	
Commissions	- 20 997	- 39 093	- 9 549	- 42 259
Autres frais généraux internes	- 114 141	- 98 847	- 54 412	- 113 335
Résultat technique avant réassurance*	86 695	64 160	34 786	85 717
Résultat net des cessions en réassurance	- 9 115	- 37 432	- 9 596	- 15 235
Autres produits et charges opérationnels	- 5 231	- 1 618	- 27	1 626
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	2 239	8 998	5 855	7 737
Charges de financement	- 258	- 2 851	- 612	- 862
Résultat opérationnel y compris charges de financement	74 330	31 257	30 406	78 983
Écart d'acquisition négatif			4 662	
Résultat avant impôt	74 330	31 257	35 068	78 983
Impôts sur les résultats	- 20 383	- 8 571	- 9 616	- 21 659
Résultat net de l'ensemble consolidé	53 947	22 686	25 452	57 324
Participations ne donnant pas le contrôle	- 2	- 1	- 2	15
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	53 945	22 685	25 450	57 339

* Le résultat technique avant réassurance est un indicateur financier clé utilisé par le Groupe Coface afin d'analyser la performance de ses activités. Le résultat technique avant réassurance correspond à la somme du chiffre d'affaires, des charges de prestations des contrats, des charges d'exploitation bancaire, du coût du risque, des frais d'acquisition des contrats, des frais d'administration et des autres charges opérationnelles courantes et des charges des autres activités.

Amérique du Nord	Amérique latine	Asie Pacifique	Réassurance Groupe	Cogeri	Coûts Holding	Inter-zone	Total Groupe
138 474	80 653	117 593	978 189	26 567		- 1 005 848	1 481 088
124 784	77 881	113 875	978 189			- 978 188	1 235 597
							64 106
13 690	2 772	3 718		26 567		- 27 660	181 385
- 57 103	- 46 796	- 40 893	- 408 105		- 5 698	402 013	- 536 247
							- 1 804
- 20 412	- 10 412	- 22 629	- 373 998			374 001	- 165 348
- 42 940	- 28 618	- 38 555		- 26 535	- 29 174	34 767	- 511 790
18 019	- 5 173	15 516	196 086	32	- 34 872	- 195 067	265 899
- 2 869	- 2 873	4 037	- 200 966			196 086	- 77 963
- 994	244						- 6 000
3 669	10 394	2 850		237	- 1 057	- 3 982	36 940
- 1 498	- 312	- 996		- 94	- 16 207	2 305	- 21 385
16 327	2 280	21 407	- 4 880	175	- 52 136	- 658	197 491
							4 662
16 327	2 280	21 407	- 4 880	175	- 52 136	- 658	202 153
- 4 477	- 625	- 5 870	1 338	- 48	14 297	180	- 55 434
11 850	1 655	15 537	- 3 542	127	- 37 839	- 478	146 719
							10
11 850	1 655	15 537	- 3 542	127	- 37 839	- 478	146 729

Ventilation du résultat au 31 décembre 2018 par secteur

(en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe centrale	Méditerranée -Afrique
Chiffre d'affaires	299 979	274 376	136 856	371 880
<i>dont primes acquises</i>	201 397	241 693	106 463	313 738
<i>dont affacturage</i>	57 083	- 894	10 524	
<i>dont accessoires de primes et services liés</i>	41 498	33 577	19 869	58 142
Charges des prestations des contrats (yc frais de gestion)	- 98 411	- 83 673	- 52 951	- 153 197
Coût du risque	- 2 233		111	
Commissions	- 22 666	- 40 212	- 9 232	- 37 626
Autres frais généraux internes	- 117 417	- 106 223	- 47 457	- 112 634
Résultat technique avant réassurance*	59 253	44 267	27 327	68 422
Résultat net des cessions en réassurance	- 10 310	- 25 716	- 2 937	- 6 133
Autres produits et charges opérationnels		- 370	67	- 1 613
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	4 220	16 052	5 239	10 965
Charges de financement	- 177	692	- 968	- 383
Résultat opérationnel y compris charges de financement	52 986	34 925	28 729	71 259
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		592		
Résultat avant impôt	52 986	35 517	28 729	71 259
Impôts sur les résultats	- 17 262	- 18 772	- 6 317	- 17 000
Résultat net de l'ensemble consolidé	35 724	16 745	22 412	54 259
Participations ne donnant pas le contrôle	- 1	- 2	- 1	- 2
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	35 723	16 743	22 411	54 257

* Le résultat technique avant réassurance est un indicateur financier clé utilisé par le Groupe Coface afin d'analyser la performance de ses activités. Le résultat technique avant réassurance correspond à la somme du chiffre d'affaires, des charges de prestations des contrats, des charges d'exploitation bancaire, du coût du risque, des frais d'acquisition des contrats, des frais d'administration et des autres charges opérationnelles courantes et des charges des autres activités.

Amérique du Nord	Amérique latine	Asie -Pacifique	Réassurance Groupe	Cogeri	Coûts Holding	Inter-zone	Total Groupe
129 665	71 584	96 850	962 581	26 890		- 985 926	1 384 735
117 252	68 757	93 308	962 581			- 962 581	1 142 608
							66 714
12 412	2 826	3 543		26 890		- 23 345	175 413
- 45 856	- 39 783	- 22 038	- 411 501		- 4 914	407 814	- 504 509
							- 2 122
- 24 175	- 7 694	- 18 267	- 361 531			358 202	- 163 203
- 35 058	- 25 625	- 35 482		- 26 220	- 20 817	31 919	- 495 015
24 575	- 1 519	21 063	189 549	671	- 25 731	- 187 992	219 886
- 6 610	- 5 170	2 572	- 197 374			189 549	- 62 128
- 5 441	2 382						- 4 974
1 826	14 196	3 700		- 49	- 1 057	- 3 968	51 124
- 1 382	- 204	- 1 264		- 238	- 16 169	2 411	- 17 681
12 969	9 685	26 071	- 7 825	383	- 42 957		186 225
							592
12 969	9 685	26 071	- 7 825	383	- 42 957		186 818
- 2 422	- 5 717	- 9 351	2 694	- 132	14 790	- 4 644	- 64 132
10 547	3 969	16 720	- 5 131	251	- 28 167	- 4 644	122 685
	- 347	2					- 353
10 547	3 621	16 721	- 5 131	251	- 28 167	- 4 644	122 333

NOTE 31. RÉSULTAT PAR ACTION

	31/12/19		
	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en milliers d'euros)	Résultat par action (en €)
Résultat de base par action	151 165 109	146 729	0,97
Instruments dilutifs	0		
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	151 165 109	146 729	0,97

	31/12/18		
	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en milliers d'euros)	Résultat par action (en €)
Résultat de base par action	154 018 359	122 332	0,79
Instruments dilutifs	0		
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	154 018 359	122 332	0,79

NOTE 32. EFFECTIFS

(en équivalent temps plein)	31/12/19	31/12/18
Europe du Nord	598	625
Europe de l'Ouest	906	884
Europe centrale	622	529
Méditerranée et Afrique	596	597
Amérique du Nord	192	162
Amérique latine	201	225
Asie Pacifique	132	134
TOTAL	3 248	3 156

L'effectif des sociétés intégrées globalement est de 3 248 ETP (équivalent temps plein) au 31 décembre 2019 contre 3 156 au 31 décembre 2018 ; l'effectif augmente de 92 ETP.

NOTE 33. PARTIES LIÉES

Natixisdétient, au 31 décembre 2019, 42,48 % des actions du Groupe Coface hors titres auto-détenus, et détient 42,2 % des actions y compris titres auto-détenus.

	Nombre d'actions	%
Natixis	64 153 881	42,48 %
Public	86 877 316	57,52 %
TOTAL	151 031 197	100,00 %

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe Coface et les parties liées

Les principales opérations de Coface avec les parties liées concernent Natixis et ses filiales.

Les principales opérations sont :

- ◆ le financement d'une partie de l'activité d'affacturage par Natixis SA ;
- ◆ les placements financiers effectués auprès des groupes BPCE et de Natixis ;

- ◆ la couverture d'assurance-crédit de Coface dont peuvent bénéficier les entités sœurs de Coface ;
- ◆ le recouvrement des créances d'assurance effectué par les entités sœurs pour le compte de Coface ;
- ◆ des refacturations de frais généraux tels que des frais de fonctionnement, des frais de personnel, etc.

Ces opérations sont détaillées ci-dessous :

Compte de résultat (en milliers d'euros)	31/12/19		
	Natixis SA	Natixis Factor	Ellisphere
Produits nets des activités bancaires	- 2 297	0	0
Charges des prestations des contrats	0	4	0
Charges des activités de services	0	0	0
Frais d'acquisition	0	7	0
Frais d'administration	0	15	0
Autres charges de l'activité d'assurance	0	9	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	- 2 297	35	0

Créances et dettes (en milliers d'euros)	31/12/19			
	Groupe BPCE	Natixis SA	Natixis Factor	Ellisphere
Placements financiers	53 109	0		
Autres actifs		0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie		6 613	0	0
Passifs relatifs aux contrats d'assurance				0
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire		97 226		0
Autres passifs		0		15

Les dettes envers les entreprises du secteur bancaire contractées auprès de Natixis s'élèvent à 97 226 milliers d'euros au 31 décembre 2019 ; elles financent l'activité d'affacturage.

Compte de résultat (en milliers d'euros)	31/12/18		
	Natixis SA	Natixis Factor	Ellisphere
Produits nets des activités bancaires	- 3 573	0	0
Charges des prestations des contrats	0	0	0
Charges des activités de services	0	0	- 34
Frais d'acquisition	0	1	0
Frais d'administration	- 46	1	0
Autres charges de l'activité d'assurance	0	1	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	- 3 619	3	- 34

Créances et dettes (en milliers d'euros)	31/12/18			
	Groupe BPCE	Natixis SA	Natixis Factor	Ellisphere
Placements financiers	34 554	9		
Autres actifs		1 631	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 849	0	0
Passifs relatifs aux contrats d'assurance				0
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire		135 235		0
Autres passifs		0		11

NOTE 34. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

(en milliers d'euros)	31/12/19	31/12/18
Avantages du personnel à court terme (salaires, primes, avantages en nature et bonus annuels en brut)	4 185	3 618
Autres avantages à long terme	1 017	1 164
Indemnités de fin de contrat de travail/mandat	0	88
Paiement fondé sur les actions	642	0
TOTAL	5 844	4 870

Le comité de direction est constitué de huit personnes au 31 décembre 2019 et du directeur général.

Le poste « Autres avantages à long terme » correspond aux attributions d'actions gratuites (valorisées à la juste valeur).

Le poste « Paiement fondé sur les actions » correspond aux actions gratuites livrées en 2019 et attribuées dans le cadre du LTIP 2016 (valorisées à la juste valeur).

Les jetons de présence distribués aux membres du conseil d'administration, des comités d'audit, des risques et des rémunérations au cours de l'année 2019 s'élèvent à 348 milliers d'euros.

NOTE 35. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros)	KPMG				Deloitte				Total			
	2019	%	2018	%	2019	%	2018	%	2019	%	2018	%
Prestations d'audit												
COFACE SA	- 337	24 %	- 451	28 %	- 310	15 %	- 447	20 %	- 647	18 %	- 898	23 %
Filiales	- 973	69 %	- 941	59 %	- 1 792	85 %	- 1 735	78 %	- 2 765	79 %	- 2 676	70 %
Sous-total	- 1 310	93 %	- 1 392	87 %	- 2 102	100 %	- 2 182	98 %	- 3 412	97 %	- 3 574	93 %
Services autres que la certification des comptes												
COFACE SA	- 56	4 %	- 59	4 %	30	- 1 %	- 30	1 %	- 26	1 %	- 89	2 %
Filiales	- 37	3 %	- 153	10 %	- 28	1 %	- 21	1 %	- 65	2 %	- 174	5 %
Sous-total	- 93	7 %	- 212	13 %	2	0 %	- 51	2 %	- 91	3 %	- 263	7 %
TOTAL	- 1 403	100 %	- 1 604	100 %	- 2 100	100 %	- 2 233	100 %	- 3 503	100 %	- 3 837	100 %

NOTE 36. ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en milliers d'euros)	31/12/19		
	Total	Liés au financement	Liés aux activités opérationnelles
Engagements donnés	1 055 216	1 037 195	18 021
Cautions et lettres de crédit	1 037 195	1 037 195	
Garantie sur immobilier	7 500		7 500
Engagements financiers sur participations	10 521		10 521
Engagements reçus	1 503 863	1 018 308	485 555
Cautions et lettres de crédit	140 576		140 576
Garanties	342 479		342 479
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	318 308	318 308	
Engagements financiers sur participations	2 500		2 500
Engagements de garantie	382 200		382 200
Titres nantis reçus des réassureurs	382 200		382 200
Opérations sur marchés financiers	281 097		281 097

Les cautions et lettres de crédit des engagements donnés correspondent principalement à :

- ♦ une caution solidaire au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE SA (à échéance 10 ans) pour 380 000 milliers d'euros ;
- ♦ une garantie de Cofinpar pour 7 000 milliers d'euros ;

♦ ainsi que 650 195 milliers d'euros correspondant aux cautions solidaires données aux banques finançant l'activité *factoring*.

Les nantissements concernent Coface Ré pour 346 600 milliers d'euros et Compagnie française pour le commerce extérieur pour 35 600 milliers d'euros.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18		
	Total	Liés au financement	Liés aux activités opérationnelles
Engagements donnés	1 098 565	1 075 637	22 928
Cautions et lettres de crédit	1 075 637	1 075 637	
Garantie sur immobilier	7 500		7 500
Engagements financiers sur participations	15 428		15 428
Engagements reçus	1 443 393	1 026 777	416 616
Cautions et lettres de crédit	140 063		140 063
Garanties	174 053		174 053
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	326 777	326 777	
Capital contingent	100 000		100 000
Engagements financiers sur participations	2 500		2 500
Engagements de garantie	356 927		356 927
Titres nantis reçus des réassureurs	356 927		356 927
Opérations sur marchés financiers	250 081		250 081

NOTE 37. CONTRATS DE LOCATIONS

Le tableau suivant présente le loyer des contrats de locations simples pour lesquels les entités sont engagées pour les exercices futurs. Ces montants hors bilan ont

fortement baissé suite à l'application de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/19	31/12/18
Moins de 1 an	2 413	12 341
Entre 1 et 5 ans	311	49 084
Plus de 5 ans	0	47 882
TOTAL	2 724	109 306

NOTE 38. RELATIONS MÈRE-FILIALES

La principale filiale opérationnelle du Groupe Coface est la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (la Compagnie). Cette filiale, détenue à 100 % par la Société, est une société anonyme de droit français au capital social de 137 052 417,05 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 552 069 791.

Les principaux flux entre COFACE SA, société mère cotée, et la Compagnie sont :

◆ financement :

- COFACE SA et la Compagnie se sont mutuellement accordées un prêt sur 10 ans,
- en position nette, COFACE SA finance la Compagnie,

- la Compagnie s'est portée caution au titre de l'emprunt obligataire émis par COFACE SA,
- il existe une convention de trésorerie dans les deux sens entre COFACE SA et la Compagnie,
- COFACE SA délègue à la Compagnie la gestion de son programme de billets de trésorerie et la gestion de sa trésorerie ;
- ◆ dividendes :
 - la Compagnie verse des dividendes à COFACE SA ;
- ◆ intégration fiscale :
 - la Compagnie fait partie de l'intégration fiscale dont la tête est COFACE SA.

Le tableau ci-dessous synthétise les soldes intermédiaires de gestion de la Compagnie ainsi que ses principaux flux financiers au 31 décembre 2019 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Société cotée	Compagnie française pour le commerce extérieur (y compris succursales)	Autres filiales	Éliminations	Total
Chiffres d'affaires	2 966	1 471 977	1 026 051	- 1 019 906	1 481 088
Résultat opérationnel courant	12 119	145 961	103 555	- 36 759	224 876
Résultat net	- 6 905	67 829	85 805		146 729
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	1 828 575	5 246 791	1 299 083	- 5 039 143	3 335 306
Endettement financier hors Groupe	389 261	0	0		389 261
Trésorerie au bilan	6 330	165 236	149 211		320 777
Flux de trésorerie lié à l'activité	4 361	132 880	110 463		247 704
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée	-	125 135	15 721		140 856

NOTE 39. ENTRÉE DE PKZ DANS LE PÉRIMÈTRE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Coface PKZ est entré le 1^{er} avril 2019 dans le périmètre des comptes consolidés du Groupe Coface.

Conformément à la norme IFRS 3 - Regroupement d'entreprises, la comptabilisation initiale des actifs, des passifs et des intérêts minoritaires peut être modifiée dans les douze mois à compter de la date d'acquisition sur la

base des nouvelles informations disponibles permettant sa finalisation.

Ces travaux ont été finalisés au 31 décembre 2019.

Les principaux agrégats du bilan à la date d'entrée du périmètre sont présentés ci-dessous.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Bilan d'ouverture
Principaux agrégats de l'actif	
Placements des activités d'assurance	21 016
Part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance	11 051
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	2 700
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	2 471
Autres créances	215
Trésorerie	8 934
Principaux agrégats du passif	
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	20 343
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 182
Autres dettes	1 345

La contribution de Coface PKZ dans le compte de résultat du Groupe Coface au 31 décembre 2019 est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Compte de résultat
Chiffre d'affaires	11 606
Résultat net hors écart d'acquisition négatif	170
Écart d'acquisition négatif	4 662

NOTE 40. BREXIT

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne dans le cadre du Brexit conduira à une perte du passeport européen (Libre Prestation de Service ou LPS).

Le Groupe Coface a démarré des discussions avec ses clients afin d'adapter les polices d'assurance concernées par la perte du passeport européen.

NOTE 41. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Coface a signé, le 5 février 2020, avec le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Pêche du royaume de Norvège, un contrat portant sur l'acquisition de la totalité du capital de GIEK Kredittforsikring.

Créée en 2001, GIEK Kredittforsikring regroupe les activités d'assurance-crédit export de court terme précédemment souscrites par l'agence de crédit export norvégienne GIEK. En 2018, la société a émis un total d'environ 9 millions

d'euros (92MNOK) de primes brutes sur un portefeuille essentiellement export. Reconnue pour la qualité de son service client et pour la pertinence de son modèle de tarification, la société dispose de solides positions commerciales auprès des exportateurs norvégiens.

La finalisation de l'acquisition est soumise à l'obtention des autorisations réglementaires habituelles.

NOTE 42. GESTION DES RISQUES

Les sections qui font partie intégrante des états financiers du Groupe relatives à la gestion des risques sont présentées dans les sections du chapitre 5 du paragraphe 5.1 « Gestion

des risques et contrôle interne » et 5.2 « Facteurs de risques ».